



FAO-Adapt

Programme-cadre sur l'adaptation
au changement climatique





FAO-ADAPT

PROGRAMME-CADRE SUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

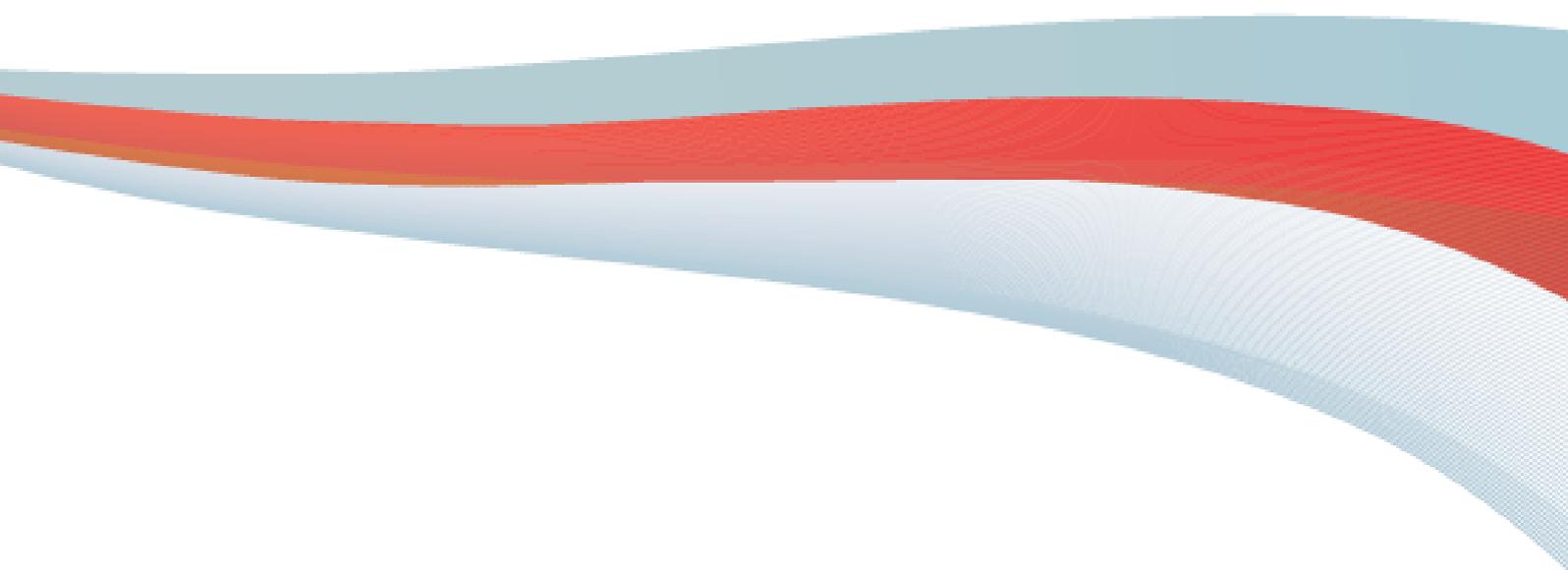


Photo de couverture: ©FAO/Giuseppe Bizzarri

Les conclusions et les contenus présentés dans ce rapport ont été considérés appropriés au moment de sa rédaction. Ils pourraient être modifiés à la lumière d'une évolution des connaissances acquises à des stades ultérieurs. Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou régions ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention de sociétés ou de produits manufacturés spécifiques, brevetés ou non, ne signifie en aucun cas que la FAO les préfère ou les recommande par rapport à d'autres produits de nature similaire qui ne seraient pas mentionnés.

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives ou d'autres fins non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation préalable écrite du détenteur des droits d'auteur.

Les demandes d'autorisation devront être adressées au:

Chef

Sous-division des politiques et de l'appui en matière de publications électroniques

Division de la communication

FAO

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie

ou par courrier électronique à:

copyright@fao.org

REMERCIEMENTS

Le présent document est le résultat d'un effort de collaboration faisant intervenir le siège de la FAO à Rome, les départements techniques et les bureaux régionaux, sous-régionaux et de liaison. Sa préparation a été coordonnée par le Sous-groupe sur l'adaptation du Groupe de travail interdépartemental sur les changements climatiques (GTI-CC) de la FAO. Nous souhaitons remercier tous les collègues de la FAO ayant participé à la rédaction de ce document pour leur engagement, leurs contributions techniques et leurs débats passionnants.

Plus particulièrement, nous voudrions remercier les points de contact sur le changement climatique au sein des départements et des bureaux régionaux de la FAO pour avoir coordonné les travaux de leurs services respectifs. Nous remercions également Kaisa Karttunen d'avoir fait la synthèse technique du document, ainsi que les co-présidents du Sous-groupe sur l'adaptation, Stephan Baas et Doris Soto, qui ont facilité le dialogue participatif sur le développement de FAO-Adapt au sein de la FAO.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACC	Adaptation au changement climatique
BAD	Banque asiatique de développement
CC	Changement climatique
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CCS	Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination
CPP	Cadre de programmation par pays
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIDA	Fonds international de développement agricole
FPMA	Fonds pour les pays moins avancés
FSCC	Fonds spécial pour les changements climatiques
FNUF	Forum des Nations Unies sur les forêts
GAR	Gestion axée sur les résultats
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GRC	Gestion des risques de catastrophe
GTI-CC	Groupe de travail interdépartemental sur les changements climatiques
HLCP	Comité de haut niveau sur les Programmes
HLPE	Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODI	Overseas Development Institute (Institut du développement outre-mer)
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PAM	Programme alimentaire mondial
PANA	Programme d'action national d'adaptation
PEID	Petits États insulaires en développement
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
PTB	Programme de travail et budget
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
REDD	Réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts
RRC	Réduction des risques de catastrophe

TABLE DES MATIÈRES

<i>Remerciements</i>	<i>i</i>
<i>Sigles et abréviations</i>	<i>ii</i>
1. Introduction	1
1.1 Historique	1
1.2 Présentation de FAO-Adapt	1
2. Impact du changement climatique sur l'agriculture, les forêts, la pêche et la sécurité alimentaire	5
3. L'adaptation dans le domaine de l'agriculture, des forêts et de la pêche	7
3.1 Qu'est-ce que l'adaptation	7
3.2 Moyens et mesures d'adaptation	8
4. Travaux de la FAO concernant l'adaptation au changement climatique	11
4.1 Principes fondamentaux de l'adaptation au changement climatique	12
4.2 Objectifs et actions prioritaires d'adaptation développés par FAO-Adapt	14
4.3 Lien entre les travaux de la FAO concernant l'adaptation et les processus mondiaux ou régionaux	18
5. Dispositions relatives à la mise en œuvre de FAO-Adapt	21
5.1 Coordination et gestion des connaissances	21
5.2 Renforcement des capacités et ressources humaines	23
5.3 FAO-Adapt et le Programme de travail et budget de la FAO	23
5.4 Mobilisation et affectation de ressources en faveur de l'adaptation	24
5.5 Suivi des résultats et des impacts de FAO-Adapt	25
5.6 Programme de travail	25
<i>Bibliographie</i>	<i>27</i>
<i>Définitions</i>	<i>29</i>
Annexe 1. Aperçu par région des impacts du changement climatique sur l'agriculture, les forêts et la pêche	31
Annexe 2. Exemples d'interventions d'adaptation en cours menées par la FAO	33
Annexe 3. Priorités régionales d'adaptation identifiées par les conférences régionales et d'autres organes directeurs régionaux de la FAO	37



1. INTRODUCTION

1.1 HISTORIQUE

Le spectre croissant de la volatilité des prix alimentaires et du réchauffement climatique a placé le problème de la sécurité alimentaire et du changement climatique parmi les premiers points à l'ordre du jour de la communauté internationale. Désormais, l'agriculture – à savoir les secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche – est confrontée au défi de lutter contre les impacts du changement climatique tout en poursuivant l'accroissement de la production pour répondre à la demande en aliments d'une population qui, selon les projections, devrait atteindre 9,1 milliards d'habitants d'ici 2050. En ce qui concerne le futur, la FAO reconnaît que ces deux problèmes doivent être traités ensemble. L'adaptation au changement climatique (ACC), qui est essentielle pour les secteurs agricoles, supposera des investissements techniques et financiers considérables en vue de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment dans les pays en développement connaissant l'insécurité alimentaire.

La FAO possède plus de 60 ans d'expérience dans le domaine du changement climatique. Aujourd'hui, alors que le monde cherche les moyens de lutter contre les changements climatiques provoqués par l'homme, la FAO s'est imposée comme l'organisation mondiale qui a une compréhension approfondie des enjeux, l'infrastructure organisationnelle et l'expertise nécessaires pour aider les États membres à adapter leur production agricole aux nouvelles réalités climatiques.

En ce qui concerne l'adaptation au changement climatique dans l'agriculture, les forêts et la pêche, la FAO a lancé des initiatives importantes et concrètes qui offrent de nombreux avantages. L'Organisation fournit des services d'appui à la mise en œuvre à plus de 50 projets mondiaux, régionaux, nationaux et locaux spécialement conçus pour traiter l'adaptation au changement climatique, la gestion des risques de catastrophes liées au climat ou la combinaison de mesures d'adaptation et d'atténuation. En d'autres termes, pendant que ces activités réduisent les déficits d'adaptation existants et posent les fondements d'une résilience à long terme, elles contribuent à l'augmentation durable de la production et à la sécurité alimentaire.

La FAO mène des travaux normatifs importants en élaborant des méthodes, des outils, et en formulant des stratégies d'évaluation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets. Elle a une longue expérience de collecte, de traitement et d'utilisation des données géospatiales sur les ressources naturelles et le climat, ainsi que des données et informations sur la production alimentaire actuelle et potentielle, sur la situation mondiale des forêts et de la pêche, ainsi que sur l'état des ressources génétiques, en terres et en eau du monde. Dans plusieurs cas, la FAO est la source principale de ces informations, sans lesquelles il est impossible de définir des points de référence et des stratégies d'adaptation.

La FAO participe aux négociations et aux débats mondiaux ou régionaux sur les changements climatiques en prêchant pour une meilleure prise en compte de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Elle gère et fournit des informations à une multitude d'organisations ou d'instruments mondiaux impliqués dans le processus d'adaptation. Faire en sorte que les nations du monde soient prêtes à s'adapter aux aléas du climat est une étape clé des efforts actuellement déployés par la FAO pour parvenir à la sécurité alimentaire au niveau mondial.

1.2 PRÉSENTATION DE FAO-ADAPT

En 2009, le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire a reconnu les difficultés que le changement climatique pose pour la sécurité alimentaire. Ce faisant, il s'est engagé à appuyer activement les efforts d'adaptation et d'atténuation dans l'agriculture, ainsi que les efforts d'augmentation de la résilience aux changements climatiques, en accordant une attention particulière aux petits producteurs agricoles et aux populations vulnérables.

Poursuivant sur cette voie, la FAO a préconisé l'établissement d'un programme intégré avec des activités élargies sur les changements climatiques, reposant sur les travaux actuels et cohérent avec le cadre juridique et politique de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

(CCNUCC) et les travaux scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). En février 2011, Le Comité du programme de la FAO a recommandé à la FAO de travailler sur les questions intersectorielles – comme les changements climatiques – en faisant appel aux objectifs stratégiques de l'Organisation. Le Programme-cadre de la FAO sur l'adaptation au changement climatique, connu sous le nom de FAO-Adapt, est un instrument concret pour atteindre ces objectifs.

FAO-Adapt a une double finalité. Pour commencer, le programme ordonne méthodiquement les activités d'adaptation actuellement réalisées par l'Organisation pour faire en sorte que tous les efforts soient concentrés vers un objectif clair et unifié. Cela permet ensuite à la FAO de présenter un ensemble exhaustif de travaux au monde extérieur – alors qu'elle recherche un soutien pour élargir ses activités d'adaptation en réponse aux besoins croissants des États membres.

FAO-Adapt contribuera à mettre en valeur ce soutien en intégrant l'adaptation au changement climatique dans toutes les activités de développement que la FAO mène aux niveaux nationaux, régionaux et mondiaux.

La capacité de FAO-Adapt à consolider les travaux indépendants de la FAO sur l'adaptation au changement climatique, et à intégrer l'adaptation dans toutes les activités de lutte contre la pauvreté, de sécurité alimentaire et de développement durable, contribuera largement à la réalisation des objectifs stratégiques de l'Organisation. En outre, FAO-Adapt répond à l'appel mondial en faveur d'une action renforcée en matière d'adaptation qui se dégage de la décision rendue en décembre 2010 d'établir le Cadre d'adaptation de Cancun et le Fonds vert pour le climat dans le cadre de l'Accord de Cancun.

Le présent document comporte cinq sections principales: le chapitre 1 présente un historique et établit le contexte dans lequel s'inscrit FAO-Adapt; le chapitre 2 aborde les impacts du changement climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire; le chapitre 3 définit la notion d'adaptation dans le contexte de l'agriculture et décrit les moyens ou les mesures d'adaptation; le chapitre 4 illustre les travaux de la FAO concernant l'adaptation au changement climatique en indiquant les principes clés ainsi que les objectifs et les actions prioritaires d'adaptation; le chapitre 5 présente les propositions de mise en œuvre de FAO-Adapt.



FAO-Adapt

FAO-Adapt est un programme-cadre de toute l'Organisation qui fournit des orientations générales et vise à introduire des principes, ainsi que des thèmes prioritaires, des actions et un appui à la réalisation des activités de la FAO concernant l'adaptation au changement climatique.

FAO-Adapt offre un premier consensus et une vision globale de la voie à suivre pour intégrer l'adaptation au changement climatique dans toutes les activités de développement de la FAO et aider à contrer les impacts négatifs du climat.

FAO-Adapt catalyse les interventions d'adaptation de la FAO pour renforcer sa capacité à répondre aux demandes d'assistance des États membres concernant l'application de mesures d'adaptation dans l'agriculture, les forêts et la pêche.

FAO-Adapt rassemble l'ensemble des travaux sur l'adaptation au changement climatique accomplis par la FAO, par ses unités techniques, ses bureaux de terrain et ses organes régionaux.

FAO-Adapt vise à renforcer la coordination, le développement des capacités et le partage des expériences en matière d'adaptation au sein de la FAO et dans ses États membres pour élargir la portée, encourager les synergies, améliorer les stratégies intersectorielles et optimiser l'utilisation des ressources liées à l'adaptation.

FAO-Adapt facilite la communication externe et interne de même que la mobilisation de ressources supplémentaires en faveur des travaux de la FAO concernant l'adaptation.

FAO-Adapt encourage les partenariats ayant trait à l'adaptation, y compris les partenariats intéressant les organismes du système des Nations Unies, les organismes financiers internationaux, les institutions de recherche et les organisations régionales.



2. IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'AGRICULTURE, LES FORÊTS, LA PÊCHE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le changement climatique influe sur tous les secteurs agricoles de multiples façons, qui varient de région en région. Il rend, par exemple, plus difficile la prévision des conditions climatiques saisonnières et augmente la fréquence ou l'intensité des événements météorologiques graves comme les inondations, les cyclones et les ouragans. Des régions sont confrontées à des périodes de sécheresse et de pénurie d'eau prolongées. Les changements de températures peuvent modifier le site et la fréquence d'apparition des ravageurs et des maladies (FAO, 2009a). Environ 20-30 pour cent des espèces végétales et animales seront gravement menacées d'extinction si les températures mondiales moyennes dépassent la fourchette de 1,5 à 2,5°C (GIEC, 2007a). La fonte généralisée des neiges et des glaciers réduira les écoulements d'eau des principales chaînes de montagnes, ce qui affectera la disponibilité d'eau pour l'irrigation en aval. L'annexe 2 fournit un aperçu par région des possibles impacts du changement climatique sur les secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche.

Les communautés vulnérables et les populations vivant dans des écosystèmes fragiles, comme les zones arides, les régions de montagne et les zones côtières, seront particulièrement touchées. Le changement climatique augmentera considérablement les risques liés à la production des agriculteurs, des éleveurs, des pêcheurs et des populations tributaires des forêts, notamment dans les régions souffrant déjà d'un épuisement des sols ou d'une pénurie d'eau chronologiques, très exposées aux phénomènes climatiques extrêmes (inondations, sécheresses), ainsi qu'à la pauvreté et à la faim (FAO, 2008b).

Tandis que les agriculteurs de quelques régions pourraient tirer temporairement profit de l'effet fertilisant du CO₂, de saisons de végétation plus longues ou des rendements plus élevés, les conséquences générales du changement climatique devraient être négatives, particulièrement pour les populations pauvres et marginalisées. De plus, il a été constaté que les impacts du changement climatique sur l'homme et sur la femme sont différents. Ils affectent les populations touchées par l'insécurité alimentaire qui sont vulnérables au changement climatique de façon différente en fonction, par exemple, de leur sexe, de leur âge, de leur état de santé ou de leur niveau d'instruction.

La production agricole et animale sera affectée par la hausse des températures, l'évolution du régime des pluies, ou la plus grande fréquence et intensité des épisodes climatiques extrêmes. Ces phénomènes auront des conséquences directes sur la croissance des cultures et leur besoin d'eau, sur la fertilité des sols, sur la disponibilité d'eau pour l'irrigation, et sur la fréquence des ravageurs et des maladies. De plus, ils influeront également sur la qualité et la quantité des aliments pour animaux, ainsi que sur la capacité de charge des pâturages. En même temps, ces phénomènes auront des conséquences indirectes sur les prix du marché, en raison des différents effets régionaux du changement climatique (CCNUCC, 2010).

Les systèmes productifs halieutiques et aquacoles seront exposés à l'augmentation des températures de l'eau, à la montée du niveau des océans et à la diminution des niveaux de pH, à l'évolution des modèles de productivité des océans, à des inondations, à des sécheresses et à des tempêtes plus fréquentes ou intenses, et à d'autres épisodes climatiques extrêmes.

Les forêts et les terres de parcours seront sensibles aux variations climatiques, aux conditions climatiques extrêmes et aux modifications à long terme comme le changement des températures diurnes, nocturnes et saisonnières, du régime des tempêtes, de la durée et de l'intensité des vagues de chaleur; ou encore, pour les inondations et sécheresse, la fréquence des ravageurs et maladies, des gelées, couches de neige et de glace.

Les zones côtières souffriront également des impacts du changement climatique puisque l'augmentation des températures affectera les récifs coralliens. Les récifs endommagés ne seront plus en mesure de protéger les côtes ce qui, associé à la montée du niveau des océans et à l'augmentation des épisodes

climatiques extrêmes, constitue une menace directe à l'agriculture, aux forêts, à la pêche et à d'autres moyens de subsistance des zones côtières.

Outre le changement climatique, d'autres problèmes environnementaux interdépendants – comme la perte de la diversité biologique, la dégradation des sols et la pénurie d'eau – affecteront la capacité de l'agriculture, des forêts et de la pêche à produire assez de denrées alimentaires, d'aliments pour animaux, de fibres et d'autres produits, ainsi qu'à fournir des services pour satisfaire la hausse de la demande directement liée à la croissance démographique, à l'urbanisation, à l'évolution des habitudes de consommation et à la croissance économique.

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), lors de la session de 2010, a demandé au Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) d'entreprendre une étude qui:

«passera en revue les évaluations existantes et les initiatives concernant les effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire et la nutrition, et s'intéressera notamment aux régions et aux populations les plus touchées et les plus vulnérables, au point d'intersection entre le changement climatique et la productivité agricole, y compris les défis et les possibilités que représentent les politiques d'atténuation et d'adaptation, et aux mesures en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition.»

ENCADRÉ 1

Impact du changement climatique sur les quatre dimensions de la sécurité alimentaire

En modifiant les conditions de la production agricole, forestière et halieutique, ainsi que les moyens de subsistance des populations rurales, la variabilité du climat et les changements à long terme auront vraisemblablement des graves conséquences pour les quatre dimensions de la sécurité alimentaire (FAO, 2008b). La FAO devra donc intensifier les efforts pour permettre aux pays d'y faire face.

Disponibilité des aliments – la disponibilité des aliments diminuera dans certaines régions en raison d'une baisse de la production agricole, forestière et halieutique provoquée par des phénomènes climatiques extrêmes, par la modification de l'aptitude ou de la disponibilité de terres arables et d'eau, et par l'indisponibilité ou le manque d'accès à des technologies et des cultures, à des variétés de cultures et de races d'animaux pouvant être productives dans des conditions variables.

Accès aux aliments – l'accès aux aliments sera plus difficile dans certaines régions parce que les événements liés au changement climatique peuvent endommager les infrastructures, entraîner la perte de biens de subsistance ou de revenus et de possibilités de travail.

Stabilité des approvisionnements – elle subira l'influence de la fluctuation des prix des produits alimentaires, et de la plus grande dépendance à l'égard des importations et des aides alimentaires dans certaines régions.

Utilisation des aliments – elle sera indirectement affectée par les risques dans le domaine de la sécurité alimentaire associés aux organismes nuisibles, aux animaux, et aux maladies humaines.



3. L'ADAPTATION DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE, DES FORÊTS ET DE LA PÊCHE

3.1 QU'EST-CE QUE L'ADAPTATION

L'adaptation au changement climatique exige de procéder à des ajustements en réponse à une variabilité du climat et à une évolution des conditions météorologiques moyennes escomptées, pour en atténuer les dommages et en exploiter les bénéfices (GIEC, 2007a). La vulnérabilité climatique est généralement liée à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire; cependant, les efforts de lutte contre la pauvreté ne sont pas tous caractérisés par une réduction effective de la vulnérabilité climatique, et les mesures d'adaptation ne portent pas toutes automatiquement à une amélioration immédiate de la sécurité alimentaire.

Capacité adaptative. La plupart des systèmes écologiques et sociaux intègrent des capacités adaptatives. Malgré cela, l'actuelle variabilité du climat et le rythme rapide de l'évolution climatique créent de nouvelles pressions qui risquent d'écraser les capacités adaptatives existantes. Les savoirs autochtones des agriculteurs, des populations tributaires des forêts et des pêcheurs peuvent être le point de départ d'une adaptation localisée. Cela revient à reconnaître les avantages et à tirer le meilleur parti des cultures, des poissons et du bétail, des systèmes agricoles, des pratiques de gestion des sols, des eaux et des éléments nutritifs; des systèmes agroforestiers et de gestion des feux de végétation adaptés localement. En revanche, pour traiter les problèmes complexes et à long terme posés par le changement climatique, il est souvent nécessaire d'intégrer les savoirs autochtones par des connaissances scientifiques.

Les efforts d'adaptation doivent créer la capacité de faire face à des conditions météorologiques de plus en plus difficiles ou fréquentes et à des évolutions progressives du climat, même s'il n'est pas toujours possible d'en anticiper la nature précise. Cela exige de développer principalement des capacités qui renforcent les institutions s'occupant du suivi, de la recherche et de la vulgarisation, de même que des méthodes d'apprentissage social, d'innovation et de développement. Lorsqu'on ne dispose pas de projections localisées des impacts du changement climatique, il conviendra adopter une stratégie «sans regrets», c'est-à-dire qu'il faudra prendre des mesures adaptatives qui seront bénéfiques même si les menaces découlant du changement climatique ne se produisent pas exactement comme prévu (FAO, 2009b).

Déficit d'adaptation. Lorsque les systèmes de production présentent une productivité faible et une volatilité élevée de la production qui les rend chroniquement vulnérables, on dit qu'ils souffrent d'un "déficit d'adaptation". Il s'agit de systèmes qui produisent moins même dans les conditions actuelles, ce qui indique qu'il existe un écart entre leurs rendements moyens et les rendements des exploitations de démonstration appliquant des pratiques optimales. En outre, ils sont moins efficaces et moins résilients aux chocs qu'ils ne devraient l'être. Les déficits d'adaptation apparaissent, par exemple, lorsque les investissements dans l'agriculture ont été régulièrement négligés (Banque mondiale, 2010). Dans ces systèmes, les impacts de la variabilité du climat et des phénomènes extrêmes contribuent à renforcer la pauvreté et à ralentir le développement. Pour cette raison, il est crucial d'élaborer des politiques et des programmes sur l'agriculture, les forêts, la pêche et la sécurité alimentaire qui réduisent les risques climatiques annuels en augmentant la productivité de manière durable, en diversifiant les moyens de subsistance en milieu rural, et en augmentant le contrôle local sur les ressources et les processus décisionnels. De cette façon, ils contribuent aux besoins de développement actuels tout en préparant le terrain pour les futures capacités adaptatives (Padgham, 2009).

Gestion des risques et gestion des changements. La gestion des risques et la gestion des changements jouent des rôles importants dans l'adaptation au changement climatique. La gestion des risques de catastrophe met l'accent sur la prévention, l'atténuation, la préparation pour et la lutte contre les chocs à court et moyen terme; la gestion des changements ajoute un objectif stratégique à long terme aux cadres politiques, législatifs et de la recherche. Les deux points de vue sont interdépendants et complémentaires car ils stimulent la modification des comportements et des pratiques de moyen à long terme.

- La gestion des risques de catastrophe sert à gérer des menaces comme la plus grande fréquence et intensité des phénomènes climatiques extrêmes, et l'évolution de la propagation des ravageurs et des maladies. Le renforcement de la gestion des risques de catastrophe passe par l'amélioration des processus et des pratiques locales de réduction des risques, ainsi que par l'amélioration des interventions d'urgence.
- La gestion des changements dans les secteurs agricoles comporte plusieurs éléments, dont: le développement de la législation, des institutions et de la société; des politiques et de programmes sur l'agriculture, l'élevage, les forêts, la pêche et l'aquaculture; des ressources en terre, en eau et génétiques; des moyens de subsistance; des systèmes et des écosystèmes d'exploitation intégrés; et, pour finir, des liens entre les processus d'adaptation et d'atténuation (FAO 2008b).

L'optimisation des conditions actuelles et la réduction de la vulnérabilité aux futurs changements peuvent donner lieu à des avantages réciproques. Par exemple, convertir une forêt de mangroves en une ferme d'élevage de crevettes permet d'augmenter les revenus et les disponibilités alimentaires mais risque aussi d'augmenter la vulnérabilité aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux changements climatiques. La diversification des moyens de subsistance des populations agricoles ou rurales s'appuie sur une résilience à long terme mais peut provoquer une diminution des revenus à court terme. Dans le cas des pays en développement, les problèmes à court terme – comme les risques climatiques immédiats – sont souvent tellement importants que ces pays ne peuvent pas accorder suffisamment d'attention aux risques climatiques à long terme. L'élaboration de solutions qui tiennent compte de la sécurité alimentaire à court et à long terme se fait généralement par processus parallèles – soit une planification itérative et par étapes qui associe l'introduction de mesures à court et à long terme.

3.2 MOYENS ET MESURES D'ADAPTATION

L'adaptation n'est pas le résultat d'une seule intervention. Il s'agit plutôt d'un ensemble complet, nécessitant une approche dominante qui incorpore différentes interventions, depuis celles qui abordent les facteurs sous-jacents de la vulnérabilité à celles uniquement conçues pour faire face aux impacts du changement climatique (ODI, 2010). La vulnérabilité d'un système dépend de son exposition et de sa sensibilité aux changements, ainsi que de son aptitude à les gérer (GIEC, 2001). L'adaptation au changement climatique peut donc être renforcée: i) en altérant l'exposition; ii) en réduisant la sensibilité du système aux impacts du changement climatique; et iii) en augmentant la capacité adaptative du système (OECD, 2010).

Les processus d'adaptation doivent être localisés et adaptés à la situation, intégrés et flexibles. Il s'agit donc de les fonder sur le suivi climatique et sur les évaluations de l'impact et de la vulnérabilité localisées et adaptées à la situation. En même temps, il est également utile d'intéresser et de travailler avec les parties prenantes pour renforcer les capacités institutionnelles ainsi que pour identifier, évaluer, établir des priorités et sélectionner les solutions ou les outils d'adaptation disponibles.

Dans une perspective plus ample, l'adaptation doit être incluse dans le développement durable, avec les implications du changement climatique incorporées dans tout programme de développement, processus décisionnel et mise en œuvre. Pour atteindre cet objectif, les moyens et mesures ci-dessous peuvent être utilisés afin d'appuyer les efforts d'adaptation au niveau des institutions, des écosystèmes, des moyens de subsistance et des systèmes de production.

- Intégrer complètement les mesures d'adaptation dans les politiques, les stratégies et les programmes sur l'agriculture, les forêts, la pêche, la sécurité alimentaire, la biodiversité, et les ressources naturelles et génétiques, à l'échelle régionale et sous-régionale. L'objectif est d'assurer la synergie entre les domaines de la sécurité alimentaire, du développement durable, et de l'adaptation et l'atténuation, en faisant prendre conscience des liens qui les unissent; en examinant minutieusement les politiques sectorielles et de développement, ainsi que les stratégies et les programmes en place; et en déterminant s'ils peuvent conduire à une mauvaise adaptation (on parle de «maladaptation») ou à rater des opportunités importantes générées par les changements climatiques (PNUD, 2010).
- Minimiser les déficits d'adaptation par le biais d'activités de développement afin de réduire la vulnérabilité et de poser les fondements d'une sécurité alimentaire à long terme en générant, par exemple, un accroissement durable de la productivité agricole.
- Rendre les programmes et les interventions de développement "étanches aux changements climatiques" en déterminant s'ils sont sensibles au climat. Il conviendra, dans ce cas, d'effectuer une évaluation plus approfondie des risques climatiques pour décider s'il faut les modifier ou s'il faut prendre de nouvelles mesures – comme par exemple, développer les infrastructures – pour les rendre plus durables.
- Renforcer l'adaptation en passant par le financement d'activités de promotion et de travaux normatifs. Cela peut inclure le développement et la mise à l'essai d'outils ou de méthodologies; la collecte, l'analyse et l'utilisation de données et de statistiques; l'amélioration de l'échange d'informations et de la communication; la promotion et le soutien des processus mondiaux, régionaux ou nationaux; l'intégration des questions sociales et de parité hommes-femmes dans l'adaptation; la préparation de manuels et de lignes directrices; et enfin, la création de réseaux et de partenariats.
- Promouvoir l'adaptation en évitant ou en éliminant les pratiques pouvant conduire à une maladaptation, comme par exemple, celles qui favorisent la monoculture au détriment de la biodiversité. Ces pratiques répondent à des besoins précis de développement ou d'adaptation à court terme et finissent par être contre-productives sur le plan de l'adaptation à long terme au changement climatique.
- Mener à bien les projets et programmes d'adaptation autonomes conçus pour résoudre des problèmes spécifiques provoqués par le changement climatique dans le secteur agricole, des forêts et de la pêche, comme par exemple: le renforcement des capacités de suivi climatique et d'évaluation des impacts; la diversification des moyens de subsistance; le développement de systèmes de production entièrement nouveaux; ou la promotion de l'agriculture urbaine.
- Inclure l'adaptation en tant qu'élément séparé de programmes plus vastes, comme les programmes de recherche multidisciplinaires ou les programmes de développement des capacités institutionnelles, qui sont axés sur les changements climatiques.
- Renforcer les capacités dont les institutions ont besoin pour mettre en œuvre les pratiques d'adaptation.

D'une manière générale, l'adaptation et le développement sont nécessaires tant dans les systèmes commerciaux que dans les systèmes agricoles de niche, mais avec des différences considérables sur le plan des priorités et des capacités. Les systèmes commerciaux sont particulièrement concernés par l'accroissement de l'efficacité des ressources et la réduction des émissions. Dans les pays à vocation agricole, pour lesquels l'agriculture est indispensable au développement économique, l'adaptation des systèmes de niche est déterminante pour la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté, ainsi que pour relancer la croissance et les changements structurels (FAO, 2010). Les travaux de la FAO concernant l'adaptation au changement climatique pour la sécurité alimentaire mettent l'accent sur les besoins des groupes vulnérables.

ENCADRÉ 2

L'adaptation passe par des institutions fortes

La gestion et la coordination des questions de changement climatique au niveau mondial, régional, national et local posent de nouveaux défis pour les systèmes de gouvernance existants, qui doivent être renforcés.

Il faudra, dans cette optique, élaborer de nouveaux outils d'aide à la décision et renforcer les structures ou les institutions formelles et informelles dans les domaines comme la recherche, la communication et la finance. Les institutions forgent ou modifient la capacité des agriculteurs, des pêcheurs et des populations tributaires des forêts à adapter leurs moyens de subsistance au changement climatique.

L'adaptation se fonde sur la production d'informations par les systèmes de recherche: c'est pourquoi, renforcer la communication entre producteurs et utilisateurs de la science du climat est clairement un impératif. Les institutions pouvant faciliter cet échange peuvent être à des réseaux de communication et de diffusion de l'information (comme les écoles pratiques d'agriculture ou les services de vulgarisation). Les méthodologies et les outils de communication pour le développement sont déterminants à cette fin.

Les organisations de producteurs sont appelées à jouer un rôle bien plus important dans le futur en offrant, par exemple, de nouvelles possibilités d'approvisionnement en intrants. Dans ce cas, des systèmes efficaces d'amélioration des plantes et des semences sont indispensables pour approvisionner les agriculteurs en variétés adaptées. En outre, les droits fonciers et les systèmes pour réglementer l'utilisation et l'accès aux ressources naturelles s'avèrent primordiaux pour gérer ces ressources.

Le changement climatique crée de nouveaux besoins de financement en termes de montants et de flux financiers associés aux investissements nécessaires, ce qui exigera de trouver des solutions institutionnelles innovantes.

De nombreuses communautés rurales des pays en développement disposent de différents types de mécanismes de garantie informels et de nouveaux mécanismes, comme les assurances indexées, sont en cours d'élaboration. Les mesures de protection sont une forme de garantie sociale comportant des programmes encadrés par le secteur public ou les ONG qui effectuent des transferts pour éviter que les pauvres tombent en-dessous d'un seuil de pauvreté spécifique. Pour cette raison, ces programmes sont susceptibles de gagner en importance dans le contexte du changement climatique (FAO 2010).



4. TRAVAUX DE LA FAO CONCERNANT L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La vision de la FAO est celle d'un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer les conditions de vie de tous – et plus particulièrement des pauvres – de manière durable sur le plan économique, social et environnemental. L'Organisation estime que le changement climatique est un problème qui rend encore plus complexe la lutte contre la faim et qui doit être résolu en tant que thème transversal plutôt que comme une activité séparée. La FAO a reçu un grand nombre de demandes d'assistance des États membres concernant l'évaluation des impacts du changement climatique sur l'agriculture, les forêts et la pêche; l'évaluation de la vulnérabilité; la gestion des risques de catastrophe; la gestion durable des eaux et des sols; et l'intégration du changement climatique dans les politiques et les programmes nationaux.

Les États membres demandent souvent à la FAO d'apporter son soutien aux efforts de renforcement des capacités pour évaluer les impacts du changement climatique; estimer la vulnérabilité; gérer les risques de catastrophe; gérer les eaux et les sols de manière durable; et intégrer le changement climatique dans les politiques et les programmes nationaux. Conformément à la stratégie de la FAO, les méthodes de renforcement des capacités aux fins de l'adaptation mettent l'accent sur l'assistance aux politiques, le renforcement des institutions, la gestion des connaissances, ainsi que le développement et la diffusion des technologies.

Avantage comparatif. L'expérience de la FAO en matière d'organisation, et ses expériences par pays et par région en particulier, sont cruciales pour trouver des solutions concrètes en matière d'adaptation. Les interventions d'adaptation appropriées engagent souvent différents types de solutions stratégiques, politiques, institutionnelles et techniques qui demandent de nombreuses compétences et efforts multidisciplinaires, dont des stratégies reposant sur les moyens de subsistance et l'environnement. L'étendue des connaissances techniques de la FAO, sa représentation à l'échelle mondiale, régionale, sous-régionale et nationale, et ses expériences par pays et par région, lui permettent d'offrir un soutien complet qui renforce l'adaptation à tous les niveaux tout en créant des liens entre les niveaux.

Les départements techniques de la FAO, comme par exemple le Département des forêts ou le Département de la pêche et de l'aquaculture, ont formulé des stratégies et des lignes directrices sectorielles en matière de changement climatique. Celles-ci ont contribué au développement d'une approche coordonnée concernant l'adaptation, ont orienté la conception d'activités sectorielles dans le cadre de ses projets sur le terrain et de ses travaux normatifs, et ont été prises en considération lors de la création de FAO-Adapt. En outre, les bureaux régionaux de la FAO – Asie Pacifique, Proche-Orient, Afrique, Amérique latine et Caraïbes – ont lancé la préparation de systèmes et de stratégies régionalisées sur les changements climatiques dans le but d'établir un ordre de priorité et d'orienter leurs travaux futurs sur l'adaptation et l'atténuation (voir l'annexe 3 pour des exemples d'interventions d'adaptation actuellement menées par la FAO).

La FAO possède un vaste potentiel. Elle apporte son soutien en matière d'adaptation à la demande des États membres, des organismes régionaux et des partenaires au développement. Sa contribution dans ce domaine va des négociations mondiales et des processus régionaux ou nationaux, aux projets de terrain localisés et communautaires concernant l'adaptation. Les plateformes et les partenariats entre multiples parties prenantes assurent une diffusion de ces initiatives qui étendent la portée des services de la FAO au-delà de ses propres activités.

Pour faire face aux nouveaux défis, des efforts et des ressources supplémentaires sont nécessaires. Outre l'aide à la réduction des risques de catastrophe et au développement durable à court et moyen terme, il faut assurer le renforcement à long terme de la résilience par la recherche, la diffusion et le transfert des

technologies, le développement des capacités institutionnelles et l'avis en matière de politiques. Pour répondre à ces problèmes, FAO-Adapt aidera la FAO à développer ses travaux concernant l'adaptation au changement climatique en favorisant la mobilisation de ressources supplémentaires. Cela permettra d'assurer une meilleure exécution des projets de terrain et des programmes sur l'adaptation au changement climatique dans les pays, ainsi qu'une amélioration des compétences d'adaptation internes.

4.1 PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les principes fondamentaux ci-dessous orientent les travaux de la FAO concernant l'adaptation au changement climatique.

Priorité à la sécurité alimentaire

Le changement climatique risque de compromettre sérieusement la réalisation de la sécurité alimentaire et d'entraver, de ce fait, la capacité qu'a la communauté internationale d'atteindre son principal objectif du Millénaire pour le développement (OMD1) de réduire l'extrême pauvreté et la faim. Les travaux de la FAO concernant l'adaptation au changement climatique sont donc essentiellement axés sur des initiatives susceptibles de réduire la vulnérabilité et d'assurer la sécurité alimentaire et nutritive.

Intégration du changement climatique dans les programmes de développement

Grâce à cette prise en compte, l'adaptation est de plus en plus partie intégrante du soutien et des services que la FAO fournit aux États membres. Moyennant une planification adéquate, l'adaptation au changement climatique peut être incorporée à des initiatives de développement durable – ainsi qu'à la planification et à la programmation en matière de sécurité alimentaire, d'agriculture, de forêts et de pêche – conduisant à une agriculture intelligente face au climat et à d'autres avantages pour le développement.

Actions de soutien aux processus menés par les pays

Les activités de la FAO en matière d'adaptation sont proposées en fonction de la demande, sur la base des besoins spécifiques des pays. L'Organisation soutient la préparation et la mise en œuvre des objectifs prioritaires et des programmes d'adaptation au niveau national, tels que les Programmes d'action nationaux d'adaptation (PANA), les communications nationales à la CCNUCC, et d'autres instruments de planification ou programmes d'adaptation visant le renforcement des capacités ou de la résilience des systèmes humains et naturels.

Création de synergies entre adaptation et atténuation

La FAO préconise une approche intégrée pour créer des synergies entre l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, la sécurité alimentaire et le développement durable. La promotion d'une agriculture intelligente face au climat, qui permette d'augmenter la productivité et la résilience (adaptation), de réduire ou d'éliminer les gaz à effet de serre (GES) (atténuation), et de mieux atteindre les objectifs de sécurité alimentaire et de développement, est au centre de l'aide que la FAO fournit aux États membres. Le but est de trouver des solutions d'ensemble qui associent des options stratégiques, politiques, institutionnelles et techniques.

Promotion d'une approche écosystème

La FAO est en faveur d'une approche écosystème pour l'élaboration des politiques et la gestion des

ressources naturelles. Cette approche inclut des mesures d'incitation qui prennent en compte la production alimentaire en même temps que la capacité et la résilience de l'écosystème, l'accès équitable aux ressources, et l'intégration de secteurs utilisant les ressources communes. La FAO possède une expertise technique adéquate qu'elle utilise pour appuyer les activités d'adaptation concernant les écosystèmes agricoles, les forêts et les terres de parcours, les eaux continentales, et les systèmes côtiers et marins. L'approche écosystème implique également la coopération multidisciplinaire.

Activités d'adaptation participatives, sexospécifiques et localisées

Grâce à sa longue expérience de travail axé sur les personnes dans le domaine de l'agriculture, du développement rural et du changement climatique, la FAO reconnaît que les efforts d'adaptation imposent des approches localisées ou adaptées à la demande, et des modalités de participation qui tiennent compte des vulnérabilités sexospécifiques, des besoins et des aptitudes, de même que des priorités des peuples indigènes et des communautés vulnérables.

Exécution conjointe de l'ONU par des partenariats

La FAO soutient l'adaptation au changement climatique en constituant des partenariats avec les États membres, les organismes du système des Nations Unies, les institutions de recherche nationales et internationales, les instituts financiers internationaux, les donateurs bilatéraux, les organisations de la société civile et le secteur privé. L'Organisation œuvre avec les autres organismes des Nations Unies basés à Rome – le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) – pour promouvoir les synergies entre les activités d'adaptation. Enfin, la FAO œuvre également en partenariat avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en fournissant son expertise, et participant activement à la planification et à la mise en œuvre des projets au titre des fonds gérés par le FEM.

La FAO est également un partenaire actif des efforts tendant à rechercher les synergies, la collaboration et la coordination de l'ensemble du système des Nations Unies, notamment au niveau du Comité de haut niveau sur les Programmes (HLCP) du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CCS). Au niveau national, la FAO contribue au développement et à la mise en œuvre de l'initiative de l'ONU "unis dans l'action" – à travers le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), par exemple – et elle participe aux mécanismes de mise en œuvre conjointe de l'ONU concernant les activités d'adaptation au changement climatique dans de nombreux pays.

Appui à la collaboration transfrontalière

La collaboration transfrontalière est déjà nécessaire dans les approches écosystème, le partage des ressources (par exemple, des stocks de poissons), et la lutte contre les impacts du changement climatique comme les ravageurs et les maladies, la pénurie d'eau, la montée du niveau des océans et la fonte des glaciers. Le changement climatique augmentera cette interdépendance et les exigences de collaboration en raison, par exemple, des besoins des pays d'accéder aux ressources génétiques pour s'adapter aux nouvelles conditions climatiques. Le rôle intergouvernemental et la structure décentralisée de la FAO permettent d'offrir des mécanismes efficaces pour appuyer ces efforts.

Développement d'une démarche programmatique à long terme

Au lieu d'apporter son soutien à l'adaptation par des projets fragmentés et relativement à court terme, la FAO harmonisera ses travaux par le biais de FAO-Adapt qui, à son tour, définira les principes des travaux de la FAO concernant l'adaptation en les orientant vers des objectifs et des actions prioritaires définis en commun.

4.2 THÈMES PRIORITAIRES ET ACTIONS D'ADAPTATION DÉVELOPPÉS PAR FAO-ADAPT

FAO-Adapt regroupe cinq thèmes prioritaires et actions liées en faveur de l'adaptation (voir figure 1), identifiés grâce à l'analyse locale, nationale, sous-régionale, régionale et mondiale des besoins en matière d'adaptation dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche.¹

Alors que de nombreux objectifs et actions sont essentiellement interconnectés, une démarche globale est nécessaire pour les traiter efficacement et exploiter les synergies. Les besoins en matière d'adaptation varient en fonction des différences régionales en termes d'exposition et de sensibilité à la variabilité du climat ou à l'évolution des conditions climatiques, ainsi qu'en termes de capacités adaptatives des systèmes. Chaque thème est décrit plus bas de façon générale, ainsi que les actions qui y sont associées. Ces actions seront mises en œuvre conformément au Cadre stratégique de la FAO et répondent aux Objectifs stratégiques de l'Organisation (voir l'annexe 4 pour plus de détails sur les priorités régionales d'adaptation identifiées par les organes directeurs régionaux de la FAO).

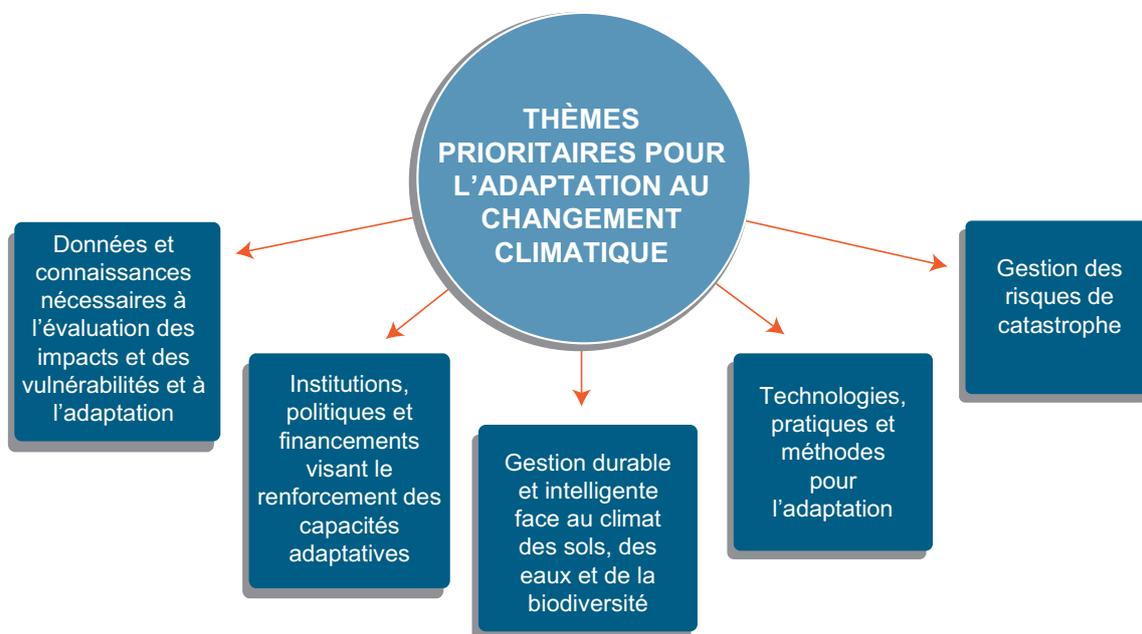


Figure 1. Thèmes prioritaires pour l'adaptation au changement climatique développés par le siège de la FAO et les bureaux décentralisés conformément aux Objectifs stratégiques de l'Organisation.

Données et connaissances nécessaires à l'évaluation des impacts et des vulnérabilités et à l'adaptation

Les pays doivent avoir une bonne compréhension des impacts occasionnés par la variabilité du climat et l'évolution des conditions climatiques sur leurs systèmes alimentaires, leurs écosystèmes, leurs sociétés et leurs économies nationales. Dans cette optique, la FAO s'efforce d'aider les pays ou les décideurs en renforçant les capacités et en élaborant des outils ou méthodes d'évaluation de la vulnérabilité ou des impacts présents et futurs, innovants et faciles à utiliser, pour leur permettre de planifier les stratégies d'adaptation. La FAO encourage également l'échange entre institutions des données existantes sur le climat, premier pas pour combler l'écart des connaissances. Les activités de communication pour le développement et de partage de l'information permettent d'encourager la participation des populations et de prendre en main la planification et les activités en matière d'adaptation.

¹ Dans ce contexte, ces secteurs s'entendent comme comprenant les cultures, l'élevage, la pêche, l'aquaculture, les arbres, les produits forestiers, les terres de parcours, les sols, l'eau, la biodiversité, les ressources génétiques ainsi que les écosystèmes agricoles, aquatiques et forestiers et les systèmes humains participants aux systèmes de production.

Actions:

- Évaluer et surveiller les impacts de la variabilité du climat et de l'évolution des conditions climatiques sur l'agriculture, les forêts, la pêche et les moyens de subsistance qui dépendent de ces secteurs, en tenant compte des scénarios socio-économiques et des facteurs du changement dans les secteurs agricoles par grandes écorégions.
- Réaliser des évaluations intégrées de la vulnérabilité aux changements climatiques pour les systèmes agricoles, forestiers et halieutiques, ainsi que pour les moyens de subsistance connexes.
- Développer et diffuser des lignes directrices, des méthodologies et des outils de collecte, traitement et analyse des données relatives au changement climatique. Consolider les bases de données à utiliser dans les évaluations des impacts et de la vulnérabilité aux fins de l'adaptation.
- Renforcer les capacités d'évaluation des impacts et des vulnérabilités, ainsi que les capacités de planification participative en matière d'adaptation, à travers: des activités de formation; des avis politiques, économiques et de planification; ou des outils d'aide à la décision. Prendre conscience de la nécessité d'une gestion adaptative et d'une meilleure prise de décision face aux incertitudes.
- Transmettre l'information, faciliter l'accès équitable des populations rurales et des institutions à l'information sur les impacts de la variabilité climatique ainsi que sur les changements et l'adaptation dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche, du haut vers le bas et vice-versa, par les voies appropriées.
- Rendre compte, évaluer et diffuser les expériences positives en matière de gestion durable des ressources naturelles, de production agricole et alimentaire, de stratégies et de pratiques d'adaptation fondées sur les sexes et les droits de l'homme.

Institutions, politiques et financements visant le renforcement des capacités adaptatives

L'adaptation au changement climatique suppose de modifier les structures et les dispositions institutionnelles. Il s'agit notamment de définir les politiques nationales et les cadres législatifs, d'assigner et de coordonner les responsabilités au sein des structures de gestion des pays et des régions. La planification itérative, les démarches reposant sur la participation et les systèmes, ainsi que la forte participation des parties prenantes, devraient être un élément crucial de l'adaptation. L'accès aux fonds affectés à l'adaptation est généralement un préalable indispensable pour permettre aux pays de mettre en œuvre des activités d'adaptation avec efficacité. En outre, la FAO souligne le fait que les institutions et les processus décisionnels doivent rester souples pour pouvoir faire face aux incertitudes des impacts possibles du changement climatique.

Actions:

- Plaider pour une prise en compte accrue, au niveau régional et international, des enjeux et des possibilités de l'agriculture, des forêts et de la pêche dans les cadres d'adaptation au changement climatique et les mécanismes de financement; veiller à ce que les principaux acteurs, y compris les peuples indigènes et les groupes vulnérables, aient voix au chapitre.
- Intégrer l'adaptation au changement climatique dans: les politiques et les programmes sectoriels nationaux et sous-nationaux en matière d'agriculture, de forêts et de pêche; les politiques sur l'eau et sur l'utilisation des sols; les cadres juridiques; et les priorités d'investissement. Garantir la bonne représentation des secteurs dans les politiques et les stratégies de gestion des changements climatiques et des risques de catastrophe.
- Renforcer les capacités institutionnelles et de coordination nécessaires à l'adaptation au changement climatique, particulièrement dans et entre les organismes techniques sectoriels, les services de l'enseignement, de la recherche, de la vulgarisation et de la communication pour le développement.

- Développer les capacités nationales des pays à accéder aux ressources financières consacrées au développement et au transfert des technologies, aux investissements et au renforcement des capacités adaptatives dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche.
- Soutenir le dialogue et les réseaux, établir des partenariats multi parties prenantes sur l'adaptation entre les différents secteurs publics et privés, les organisations non gouvernementales et les communautés à tous les niveaux.
- Consolider les mécanismes au niveau communautaire et local (par ex. les groupes d'utilisateurs des ressources forestières, les coopératives agricoles et de pêche, les réseaux et les médias communautaires) pour gérer et fournir des services consacrés à l'agriculture, aux forêts et à la pêche, de même que pour faciliter la mise en place de mesures d'adaptation appropriées localement comprenant aussi l'adaptation communautaire.
- Raffermer les capacités nationales et régionales en matière de protection des plantes, des forêts et des animaux ainsi que de la sécurité alimentaire; améliorer la surveillance et le contrôle de l'évolution des organismes nuisibles, des maladies et de la sécurité alimentaire, en relation avec les changements climatiques.
- Renforcer les filières alimentaires et notamment améliorer l'accès aux marchés des petits producteurs en vue d'augmenter la résilience des systèmes alimentaires.

Gestion durable et intelligente face au climat des sols, des eaux et de la biodiversité

Le bon fonctionnement et la résilience des écosystèmes dépendent en large mesure de la diversité biologique et génétique. Pour cela, la principale priorité de la FAO est d'augmenter la compréhension des services écosystémiques assurés par la biodiversité agricole, forestière et aquatique tout en identifiant les possibles impacts du changement climatique. L'Organisation insiste également beaucoup sur l'adoption de mesures prioritaires dans la gestion durable et adaptative des ressources naturelles – comme la planification de l'utilisation des terres, ou la gestion des sols et des eaux – pour augmenter la résilience des systèmes de production face aux aléas du climat. Comme la menace concrète du changement climatique est nouvelle, la stratégie de lutte nécessite des modifications qualitatives importantes en matière de gestion des ressources naturelles plutôt que l'ajustement de quelques pratiques en cours. Il s'agit donc, par exemple, de passer d'une production qui travaille le sol à une production sans labour, telle que l'agriculture de conservation.

Actions:

- Surveiller les tendances mondiales et régionales, évaluer l'impact du changement climatique sur les ressources en terre, en eau et de la biodiversité dans les systèmes de production alimentaire importants.
- Soutenir la gestion adaptative et l'utilisation durable des ressources en terre et en eau visant l'augmentation de la résilience des systèmes de production en renforçant les institutions, les infrastructures et les pratiques, y compris celles des écosystèmes bien rôdés.
- Améliorer la conservation in situ et ex situ et l'utilisation durable des ressources génétiques pour augmenter la résilience des systèmes de production, incorporer la lutte contre les impacts du changement climatique sur la biodiversité aux politiques et aux stratégies nationales en matière d'agriculture, de forêts et de pêche.
- Promouvoir les outils et les mesures d'incitation visant une gestion plus productive, équitable et durable des sols, des eaux, et des ressources forestières et aquatiques qui incluent, notamment, l'accès sécurisé à la terre ou à l'eau, et le renforcement des capacités de gestion des bassins versants ou des régimes de paiement des services environnementaux pour financer l'adaptation.

Technologies, pratiques et méthodes d'adaptation

La capacité d'adaptation propre aux systèmes écologiques et humains pourrait ne pas être suffisante pour faire face aux impacts du changement climatique attendus à moyen-long terme. Pour cette raison, la FAO soutient le développement et la diffusion de technologies, pratiques et procédures associées à l'agriculture, aux forêts, à la pêche et aux exigences d'énergie en milieu rural. Elle soutient également la diversification des revenus ruraux avec pour but d'augmenter la résilience des systèmes de production et des moyens de subsistance. Compte tenu de l'accès limité des femmes aux technologies appropriées, qui est à l'origine d'une inflexion de leur potentiel productif, il faudra veiller à leur assurer un accès adéquat à ces technologies.

Actions:

- Promouvoir le développement et la conservation de cultures, d'arbres et de poissons adaptés aux évolutions du climat.
- Favoriser le développement et la diffusion de technologies et de pratiques, renforcer les savoirs locaux pour améliorer la capacité adaptative des systèmes de production ou de gestion, ainsi que des filières dans l'agriculture, les forêts et la pêche.
- Identifier et faire la promotion de technologies permettant l'utilisation efficace et sûre d'intrants dans les domaines de l'agriculture, des forêts et de la pêche (énergie, engrais, eau, semences, pesticides), ainsi que dans la gestion des déchets.
- Identifier et faire la promotion de technologies et de pratiques axées sur les écosystèmes dont, notamment, celles consacrées à la gestion des sols, des terres, des eaux, des forêts, des terres de parcours et de la pêche.
- Élaborer et employer des stratégies et des systèmes de communication pour le développement appliqués à l'ACC en vue d'augmenter la participation, l'information et le partage des connaissances sur les technologies, les innovations et l'adaptation communautaire par le biais de méthodes, processus et médias (réseaux des ONG, radios communautaires, technologies de l'information et de la communication, écoles pratiques d'agriculture et services de vulgarisation).
- Promouvoir les travaux sur les systèmes intégrés aliments-énergie pour augmenter l'autosuffisance énergétique des petits exploitants, réduire les dépenses destinées aux engrais agricoles, et renforcer leur capacité à s'adapter aux changements climatiques.
- Appuyer et encourager la diversification des moyens de subsistance, de même que l'adoption de stratégies de génération des revenus permettant de renforcer la sécurité alimentaire grâce à des systèmes agricoles qui intègrent les forêts et la pêche dans le développement de petites entreprises et d'activités en dehors de l'exploitation.

La FAO offre une panoplie de technologies, de pratiques et de méthodes d'adaptation comprenant: les cultures de remplacement; la production animale; les modèles de capture des poissons; l'agriculture de conservation; l'agriculture biologique; la diversification des cultures; les systèmes de production des semences; les biotechnologies durables; les systèmes d'irrigation; l'approvisionnement d'eau; l'agroforesterie; les systèmes de production intégrés; la gestion durable des forêts, des terres de parcours et des terres humides; la restauration et la réhabilitation des terres dégradées; les méthodes post-récolte; les technologies d'économie énergétique; et le développement de produits novateurs.

Gestion des risques de catastrophe (GRC)

L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes climatiques extrêmes appelle une gestion renforcée des risques de catastrophe, et une amélioration des pratiques locales de réduction des risques ainsi que des interventions d'urgence et de réhabilitation. En s'appuyant sur sa longue expérience dans le domaine du développement durable et de la gestion des risques de catastrophe, la

FAO accorde une priorité aux mesures de réduction des risques de catastrophe (RRC), en tant que point d'entrée pour promouvoir l'adaptation au changement climatique dans des régions souvent menacées par les situations d'urgence résultant de facteurs climatiques.

Actions:

- Soutenir les efforts communautaires, nationaux ou transfrontaliers de réduction des risques de catastrophe incluant des mesures comme l'évaluation des risques, l'alerte rapide, ainsi que les pratiques durables et sexospécifiques pour renforcer l'état de préparation aux aléas du climat (inondations, sécheresses) dans l'agriculture, les forêts et la pêche.²
- Élargir et améliorer la transition et les liens entre les interventions d'urgence, la planification et le développement de la réhabilitation, et intégrer le principe «reconstruire en mieux» afin de renforcer l'atténuation, la prévention, l'état de préparation et l'adaptation en matière de risques de catastrophe.
- Faciliter la formulation de stratégies de réduction des risques de catastrophe dans les domaines de l'agriculture, des forêts et de la pêche en vue de combattre l'insécurité alimentaire et de réduire les impacts des aléas et des chocs climatiques; promouvoir l'intégration de la gestion des risques de catastrophe dans les plans et les programmes sectoriels de développement, dont notamment, la gestion des sols et des eaux.

4.3 LIENS ENTRE LES TRAVAUX DE LA FAO CONCERNANT L'ADAPTATION ET LES PROCESSUS MONDIAUX OU RÉGIONAUX

Processus mondiaux

Les travaux de la FAO concernant l'adaptation au changement climatique sont étroitement liés à des processus mondiaux comme les négociations sur les changements climatiques menées par la CCNUCC et les mécanismes connexes de financement en matière d'adaptation. L'Organisation favorise les synergies entre les conventions et les accords internationaux, tels que la CCNUCC, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD), la Convention sur la diversité biologique (CDB), et le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF). Elle a également entrepris d'incorporer les problèmes en matière de changement climatique, d'agriculture, de forêts, de pêche et de sécurité alimentaire aux activités de préparation de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) qui se tiendra en 2012. La FAO promeut l'agriculture intelligente face au climat en facilitant, par exemple, le dialogue entre experts chargés des programmes ou des processus d'adaptation et d'atténuation dont, également, le Programme ONU-REDD et le Projet d'atténuation du changement climatique dans l'agriculture (MICCA, de son titre en anglais).

La CCNUCC fournit le cadre légal des négociations et des efforts collectifs de lutte contre les changements climatiques et leurs effets, tandis qu'en même temps, la FAO préconise une meilleure prise en compte de l'agriculture et du changement climatique dans les débats et les négociations. L'Organisation s'efforce de souligner la manière dont l'agriculture influe sur les changements climatiques et en subit les impacts, et d'identifier les multiples avantages qu'elle offre – notamment des avantages liés à la réalisation des OMD 1 et 7 sur l'éradication de la faim et de la pauvreté, et sur la durabilité environnementale - tout en prenant des mesures pour éviter les conséquences du changement climatique et en reconnaissant les obstacles sur le plan des compensations.

² Les pratiques durables comprennent, notamment: les systèmes de production, de stockage et d'approvisionnement des semences; la conservation des produits alimentaires; la lutte améliorée contre les ravageurs et les maladies; la santé animale et végétale; le suivi et le contrôle des feux de végétation; la sécurité en mer; les garanties/assurances et autres mesures de protection sociale; la microfinance; des modalités de biosécurité dans l'aquaculture; et l'amélioration des infrastructures.

Suite aux négociations de la CCNUCC, les pays ont été soutenus sur le plan technique et financier dans leurs efforts pour faire face aux impacts du changement climatique. En 2002, la CCNUCC a créé le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) pour aider ces pays à préparer et à mettre en œuvre leurs programmes d'actions nationaux d'adaptation (PANA). En novembre 2010, 45 pays moins avancés (PMA) ont formellement transmis leurs PANA à la CCNUCC et d'autres pays y mettent actuellement la dernière main. Qui plus est, en juin 2010, le FPMA avait approuvé le financement de 36 projets prioritaires à réaliser dans le cadre des PANA (FEM, 2010).

Le Fonds spécial pour les changements climatiques de la CCNUCC, créé en 2001, finance également des projets relatifs à l'adaptation au changement climatique, au transfert des technologies, au renforcement des capacités, etc. Il intervient comme catalyseur pour mobiliser d'autres financements par les sources bilatérales et multilatérales. Les projets du Fonds spécial donnent la priorité aux stratégies, politiques et mesures d'intervention planifiées à long terme plutôt qu'à des activités à court terme (réaction). La FAO apporte déjà son aide aux pays pour la préparation de projets d'adaptation financés par le FPMA et le Fonds spécial.

En 2010, la seizième Conférence des Parties à la CCNUCC a convenu d'établir le Cadre d'adaptation de Cancun dans le but de promouvoir des initiatives en faveur de l'adaptation, comme:

- l'évaluation des impacts, des vulnérabilités et des activités d'adaptation;
- le renforcement des capacités institutionnelles et des environnements propices;
- le développement de la résilience dans les systèmes socioéconomiques et écologiques;
- l'amélioration des stratégies de réduction des risques de catastrophes liées aux changements climatiques;
- l'appui à la recherche, au développement, aux démonstrations et au transfert de technologies, de pratiques et de procédés, ainsi que l'appui au renforcement des capacités adaptatives;
- la consolidation des systèmes de données, d'information et des connaissances;
- l'amélioration de la recherche et de l'observation systématique relatives au climat pour faciliter la collecte et l'utilisation des données climatiques.

Les objectifs et les actions prioritaires d'adaptation développés par FAO-Adapt sont en ligne avec les mesures préconisées par le Cadre d'adaptation de Cancun.

Processus régionaux

Le changement climatique entre dans de nombreux processus régionaux dont la préparation de stratégies et de cadres régionaux sur les changements climatiques, et l'incorporation des questions de changement climatique aux programmes régionaux comme le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). La FAO soutient ces processus en soulignant l'importance de continuer à œuvrer à la réalisation de la sécurité alimentaire au vu des préoccupations liées au changement climatique des secteurs agricoles, des forêts et de la pêche. Les bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO participent activement aux travaux des organes régionaux chargés des questions d'ACC et de la gestion des risques de catastrophe, comme par exemple le Comité agricole de gestion des risques de catastrophe dans les Caraïbes.



5. DISPOSITIONS RELATIVES À LA MISE EN ŒUVRE DE FAO-ADAPT

FAO-Adapt s'étend sur cinq ans. Ses principaux objectifs sont de catalyser les activités d'adaptation de la FAO pour mieux répondre aux besoins des États membres et d'appuyer la concrétisation des mesures d'adaptation au changement climatique dans l'agriculture, les forêts et la pêche.

Les départements, les divisions et les bureaux décentralisés de la FAO mettant en œuvre les activités d'adaptation au changement climatique conformément au Cadre stratégique et au Programme de travail et budget (PTB) de l'Organisation. Les résultats des thèmes et actions prioritaires d'adaptation regroupés dans FAO-Adapt continueront d'être développés à travers le Cadre stratégique et les résultats d'activité associés, gérés par les unités se trouvant au siège de la FAO et dans les bureaux décentralisés.

5.1 COORDINATION ET GESTION DES CONNAISSANCES

Coordination interne et GTI-CC

Le Groupe de travail interdépartemental sur les changements climatiques (GTI-CC) est un forum actif pour l'échange d'informations ou de connaissances sur les activités de la FAO concernant l'adaptation au changement climatique, et pour la promotion de l'intégration du changement climatique dans tous les travaux de la FAO. Établi en 1988, il s'occupe également de promouvoir la planification interdépartementale et le développement des capacités internes en matière de changement climatique. Les travaux de la FAO concernant l'adaptation au changement climatique profiteront donc d'une coordination et d'une gestion améliorées des connaissances grâce à FAO-Adapt.

Les départements et les bureaux décentralisés de la FAO transmettront au GTI-CC les informations relatives à leurs activités d'adaptation (voir figure 2) par l'intermédiaire des points de contact. Dans le cadre de FAO-Adapt, le GTI-CC assurera le suivi des travaux de la FAO sur l'adaptation, examinera leur conformité aux objectifs et aux actions prioritaires identifiés, et fournira des avis sur les moyens de promouvoir les complémentarités et d'éviter les lacunes ou les chevauchements. Le GTI-CC fournira également des services adaptés à la demande et apportera son soutien technique aux départements et aux bureaux décentralisés de la FAO en vue de mettre à exécution les activités d'adaptation au changement climatique au niveau national.

La participation des bureaux décentralisés aux activités du GTI-CC sera institutionnalisée et facilitée par des conférences vidéo, des échanges de courriels, et une communauté des pratiques. Si cela est estimé nécessaire, les représentants des bureaux régionaux, sous-régionaux et de liaison participeront aux événements organisés par le GTI-CC. Les équipes multidisciplinaires ou groupes de travail sur la thématique du changement climatique existants dans les différents bureaux régionaux et sous-régionaux, constituent aussi des forums importants de liaison et de partage des informations ayant une portée à l'échelle nationale. Les cinq bureaux de liaison de la FAO joueront un rôle important lors de la mise en œuvre de FAO-Adapt en raison: de leur proximité à d'autres organismes de l'ONU et partenaires internationaux; des importantes fonctions liées aux activités de sensibilisation à l'ACC et à la sécurité alimentaire; et de leur position stratégique, qui leur permettent d'établir des partenariats avec d'autres organisations internationales s'occupant de changement climatique et d'organiser le dialogue avec les donateurs pour mobiliser les ressources nécessaires à FAO-Adapt.

Appui au GTI-CC

Le GTI-CC sera secondé par du personnel technique, au siège de la FAO et dans les bureaux décentralisés, qui fournira son appui aux activités. Le personnel d'appui technique travaillera en étroite collaboration avec les points de contact pour le climat au niveau des départements, des régions et des sous-régions, dans le but de faire avancer la mise en œuvre des décisions du GTI-CC.

Le GTI-CC, avec l'assistance du personnel d'appui technique, contribuera également à la préparation et à la réalisation d'un programme pour le renforcement des capacités sur les questions de changement climatique destiné au personnel de la FAO, et servira de centre d'assistance pour les bureaux décentralisés. Ces derniers ont explicitement demandé un soutien pour mobiliser les ressources (humaines et financières) et un appui technique pour formuler et mettre en œuvre les activités d'ACC à leur échelle. D'une manière générale, les informations sur les sources de financement pour l'adaptation et l'appui pour accéder à ces sources sont très sollicités par les unités des départements techniques de la FAO, les bureaux décentralisés et les États membres.

Les autres tâches du personnel d'appui technique sont de: identifier les besoins d'élaboration d'outils liés à l'adaptation; contribuer à la préparation de réunions sur le changement climatique, ainsi qu'à l'analyse des résultats des plus importantes réunions sur ce sujet et de leurs implications pour les activités de la FAO; et transmettre les analyses aux unités concernées. Ces tâches incluent également: de donner suite au Programme de travail de Nairobi et d'aider les centres régionaux conformément au Cadre d'adaptation de Cancun; de faciliter la formulation des projets d'adaptation; et d'identifier les spécialistes du changement climatique disponibles à travailler comme consultants.

En raison de la forte augmentation des informations relatives au changement climatique dans et à l'extérieur de la FAO, il faudra mettre en place une gestion des connaissances et de la communication plus efficace, ciblée sur les bureaux décentralisés. À cet effet, le personnel d'appui technique élaborera des systèmes améliorés de gestion des connaissances et de la communication interne relatives à l'adaptation. D'autres investissements devront être destinés à la communication externe, pour s'assurer que les messages sur les travaux de la FAO concernant l'adaptation soient clairs et cohérents avec les activités en cours.

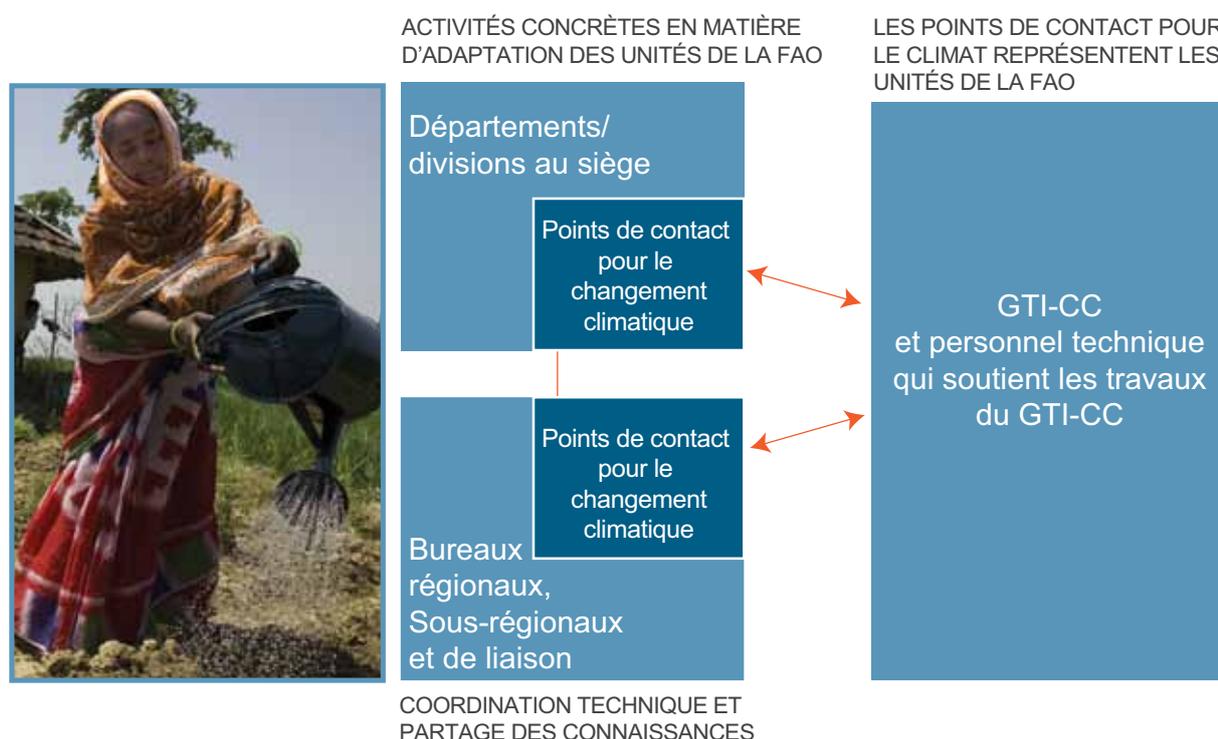


Figure 2. Structure envisagée pour coordonner les travaux de la FAO sur l'adaptation

5.2 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET RESSOURCES HUMAINES

La demande de prestation de services relatifs à l'adaptation pour la réalisation de projets et de programmes sur le terrain, ainsi que pour les travaux normatifs, est en hausse. Les États membres, les donateurs et d'autres institutions s'attendent à ce que la FAO apporte une contribution importante à l'adaptation dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche.

Pour répondre à cette demande et intégrer l'adaptation dans toutes ses activités, les capacités doivent être renforcées à tous les niveaux de l'Organisation. Les capacités techniques qui doivent être renforcées comprennent, entre autres: l'amélioration des connaissances techniques sur les approches intersectorielles aux fins de l'adaptation; l'incorporation des aspects de changement climatique aux politiques sectorielles et aux programmes sur la sécurité alimentaire; la prise en compte des dimensions sociales et institutionnelles de l'adaptation; la compréhension du processus de la CCNUCC et du rôle joué par la FAO dans ce processus.

Les capacités opérationnelles devant être renforcées concernent, par exemple, la mobilisation et la combinaison de ressources provenant de différents fonds; l'élaboration de projets et de programmes d'adaptation; l'amélioration des partenariats et de la collaboration entre institutions mondiales, régionales et nationales.

Enfin, les capacités peuvent aussi être renforcées en collaboration avec d'autres institutions et en reliant les activités de la FAO au développement des capacités au niveau national ou régional. Cela permettra d'activer l'aide au renforcement des capacités que l'Organisation offre aux États membres. Pour faire progresser ses capacités à répondre à ces situations, la FAO a entrepris d'élaborer et d'appliquer des outils adéquats – matériels d'orientation visant à intégrer l'ACC dans les travaux de l'Organisation, exemples d'interventions positives et de bonnes pratiques.

La nécessité d'affecter des ressources humaines supplémentaires aux travaux sur le changement climatique a été exprimée par les bureaux décentralisés. Le GTI-CC apportera son soutien aux initiatives de recherche menées dans ce sens par les bureaux régionaux, sous-régionaux et de liaison. L'exigence minimale est que les programmes de travail du personnel existant assurent suffisamment de temps aux activités sur le changement climatique. Le GTI-CC et son personnel d'appui technique ne remplaceront pas les canaux d'information et de communication existants entre et dans les départements techniques et les bureaux décentralisés: ils apporteront plutôt une valeur ajoutée en mettant l'accent sur les objectifs et les problèmes transversaux du changement climatique.

5.3 FAO-ADAPT ET LE PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET DE LA FAO

Les cinq objectifs prioritaires et actions relatives à l'adaptation présentés dans le chapitre 4.2, sont fondés sur les données transmises par les bureaux décentralisés et les départements au siège. Les produits de ces objectifs et actions prioritaires, regroupés sous le Programme-cadre, continueront d'être développés par les unités techniques de la FAO au siège et dans les bureaux décentralisés. Conformément au processus de planification de l'Organisation, les programmes de travail seront examinés chaque année. FAO-Adapt catalysera la consolidation des activités relatives à l'ACC au niveau de l'Organisation, ce qui fournira l'occasion de renforcer ultérieurement les liens entre l'adaptation et l'atténuation.

La FAO élabore des projets et des programmes d'adaptation à la demande des États membres, des organismes régionaux et des partenaires au développement. Au niveau national, les programmes de la FAO sont définis et sollicités par les pays à travers les bureaux de pays qui veillent à ce que tous les programmes soient en ligne avec les besoins, les stratégies et les politiques nationales. Le Cadre de programmation par pays est un instrument de planification et de gestion qui décrit la façon dont la FAO peut aider au mieux les pays à atteindre leurs priorités en termes de développement, y compris dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche. L'intégration des considérations sur le changement climatique dans le Cadre de programmation jette les bases du soutien à l'adaptation que la FAO apporte au niveau national.

Les interventions de la FAO peuvent se fonder sur la mise en œuvre partielle d'un PANA ou d'un autre programme national d'adaptation existant et contribuer ainsi en même temps au renforcement des capacités des parties prenantes nationales et locales. FAO-Adapt peut servir à encourager la préparation d'une proposition, la mobilisation de ressources et le développement de partenariats en vue de mettre une approche programmatique à l'essai au niveau national.

5.4 MOBILISATION ET AFFECTATION DE RESSOURCES EN FAVEUR DE L'ADAPTATION

La FAO a préparé une stratégie institutionnelle de mobilisation et de gestion des ressources qui présente la manière dont elle entend mobiliser les ressources par les partenaires, comment elle affecte ces ressources aux priorités convenues, et comment elle gère et fait rapport sur leur utilisation. La mobilisation et l'affectation de ressources en faveur de l'adaptation au changement climatique suivra la stratégie au niveau de l'Organisation, en soulignant les avantages comparatifs de la FAO et sa position en tant que partenaire privilégié pour traiter les problèmes du changement climatique dans l'agriculture, les forêts et les pêches.

La figure 3 illustre le flux de ressources en faveur de l'adaptation au changement climatique. Comme on peut le voir, les ressources du programme et du budget ordinaire de la FAO continueront d'être canalisées vers les activités d'adaptation (par ex. les salaires du personnel s'occupant d'ACC) à travers les mécanismes de financement de la FAO en place (1). Les ressources extrabudgétaires en faveur de l'adaptation (2) et de la sécurité alimentaire, et les autres financements contenant des éléments d'adaptation (3), continueront d'être mobilisés et affectés par les systèmes de mobilisation et d'affectation des ressources existants coordonnés par le Département de la coopération technique (TC) de la FAO. FAO-Adapt (4) offrira un moyen supplémentaire de mobiliser les ressources de l'Organisation en faveur de l'adaptation: s'agissant d'un instrument qui complète – sans les substituer – les mécanismes et les voies de mobilisation existants, les unités de la FAO continueront de rechercher des moyens extrabudgétaires pour financer leurs propres activités d'adaptation.

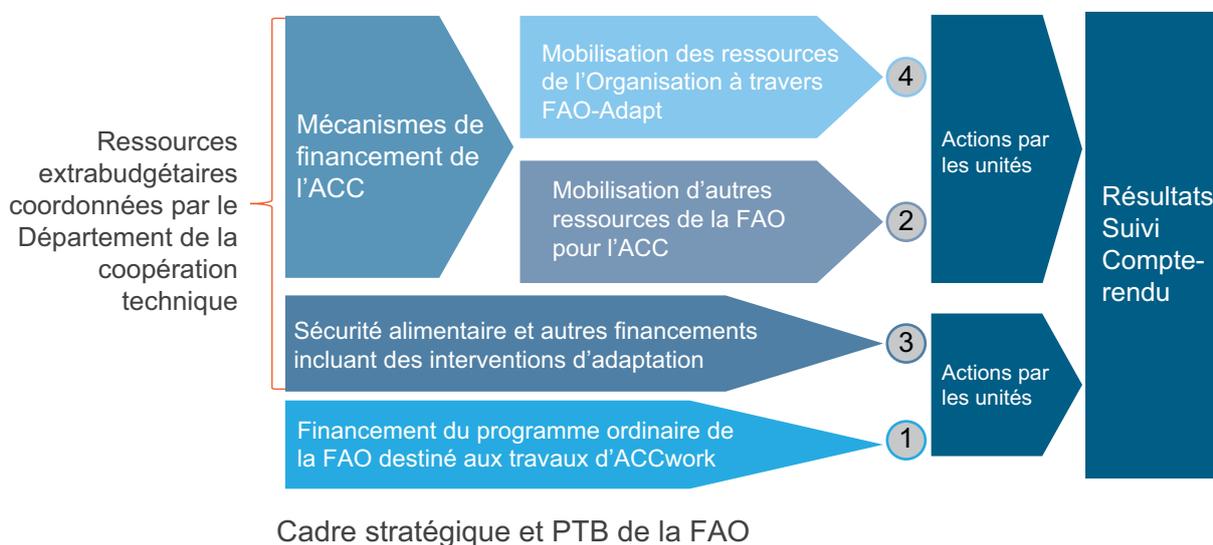


Figure 3. Possibles flux de ressources en faveur de l'adaptation au changement climatique

Un mécanisme transparent de surveillance, de définition des priorités et d'affectation des ressources sera mis en place lorsque des ressources supplémentaires en faveur de l'adaptation seront rendues disponibles à travers FAO-Adapt. À cet effet, il faudra créer un fonds d'affectation multi-donneurs et, si possible, un organisme décisionnel comme un comité de direction, composé de représentants des départements de la FAO (au niveau de la direction) et des bureaux décentralisés (soit au niveau de la direction, soit des représentants de groupes de travail et de groupes thématiques sur le climat).

Des critères de définition des priorités et d'affectation des ressources seront fixés pour orienter la hiérarchisation. La participation des bureaux décentralisés à la définition des priorités et à la prise de décisions sur l'utilisation des ressources fera l'objet d'une attention particulière. Une démarche modulaire pour la mobilisation, l'affectation et l'utilisation des ressources implique que les fonds venant de différentes sources pourront être mis en commun avec toutes les unités de la FAO, au siège et dans les bureaux régionaux, sous-régionaux, de liaison et du pays.

5.5 SUIVI DES RÉSULTATS ET DES IMPACTS DE FAO-ADAPT

La FAO s'efforce d'inclure les questions relatives à l'adaptation dans le système de gestion axé sur les résultats. En tant que fonction d'appui à un sujet qui empreint les travaux de la FAO, le succès et l'impact de FAO-Adapt seront évalués par rapport à l'étendue des travaux de la FAO concernant l'adaptation et des produits ou des résultats d'ensemble des activités d'adaptation de l'Organisation.

Dans l'immédiat, FAO-Adapt fera l'objet d'un suivi sur la quantité et la qualité du soutien apporté aux travaux de la FAO concernant l'adaptation qui évaluera, par exemple: les programmes et les projets nationaux; le renforcement des capacités internes et la mise en place de moyens d'intervention; la communication interne et externe; le partage et la gestion des connaissances; la constitution de partenariats; les liens et les services de liaison entre les unités de la FAO au siège et dans les bureaux décentralisés; et d'autres services d'appui identifiés par le GTI-CC. L'évaluation des résultats quantitatifs pourra concerner:

- les ressources humaines et le temps de travail consacrés à coordonner et à assurer la liaison en matière d'adaptation;
- le nombre de propositions de projets formulées dans le cadre de FAO-Adapt, au siège et dans les bureaux décentralisés;
- la quantité de ressources complémentaires mobilisée par l'intermédiaire de FAO-Adapt;
- le nombre de membres du personnel participant aux événements et aux ateliers d'apprentissage, y compris l'enseignement direct et l'enseignement à distance;
- le nombre d'études de cas et de bonnes pratiques consacrées au changement climatique établis par le biais de FAO-Adapt;
- le nombre d'entrées et de consultations du site web de la FAO sur l'adaptation au changement climatique.

5.6 PROGRAMME DE TRAVAIL

FAO-Adapt est l'aboutissement d'un processus dynamique, la première étape importante d'une prise en compte de l'adaptation au changement climatique par la FAO qui comportera le développement des capacités des bureaux régionaux et nationaux pour en appuyer la mise en œuvre. Une fois le processus amorcé, des évaluations qualitatives seront réalisées pour contrôler si le personnel de la FAO pense que les services de FAO-Adapt confèrent une valeur ajoutée aux travaux de l'Organisation concernant l'adaptation. Des indicateurs plus spécifiques pourront être développés lorsque les travaux seront en cours.

Les efforts de FAO-Adapt se concentreront initialement sur l'établissement et le renforcement du GTI-CC, ainsi que du personnel d'appui technique, en consolidant les voies de communication et les systèmes de gestion des connaissances, en mobilisant des ressources et en mettant à niveau les capacités et les outils internes de la FAO relatifs à l'adaptation. Le programme établira également un système de présentation des rapports sur les résultats d'activité et les activités contribuant à l'adaptation dans le cadre des différents objectifs stratégiques appuyant la planification de l'adaptation des unités de la FAO, et établira une démarche programmatique pour l'adaptation dans des pays pilote sélectionnés.



BIBLIOGRAPHIE

Banque mondiale. 2010a. *Economic Evaluation of Climate Change Adaptation Projects. Approaches to the Agricultural Sector and Beyond*, Washington, D.C.

Banque mondiale. 2010b. *Rapport sur le développement dans le monde 2010: Développement et changement climatique*, Washington, D.C.

BAoD. 2005. *Climate Proofing. A Risk-Based Approach to Adaptation*. Banque asiatique de développement, Manila.

CCNUCC. 2007. *Climate Change. Impacts, Vulnerabilities and Adaptation in Developing Countries*.

CCNUCC. 2010. SBSTA. Rapport sur l'atelier technique consacré aux coûts et aux avantages des solutions possibles en matière d'adaptation.

FAO. 2008b. *Climate Change and Food Security: A Framework Document. IDWG on Climate Change*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.

FAO. 2009a. *Coping with Changing Climate: Considerations for Adaptation and Mitigation in Agriculture*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.

FAO. 2009b. *Profil sur le changement climatique*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.

FAO. 2010. Pour une agriculture intelligente face au climat. Politiques, pratiques et financements en matière de sécurité alimentaire, d'atténuation et d'adaptation, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.

FEM. 2010. Rapport du FEM à la seizième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC, Washington, D.C.

GIEC. 2001. *Bilan 2001 des changements climatiques: Conséquences, adaptation et vulnérabilité. Troisième rapport d'évaluation de GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*.

GIEC. 2007a. Bilan 2007 des changements climatiques. *Rapport de synthèse. Un rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*.

GIEC. 2007b. *Bilan 2007 des changements climatiques: Conséquences, adaptation et vulnérabilité. Contribution du Groupe de travail II au quatrième rapport du GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*.

ODI. 2010. Responding to a Changing Climate: Exploring how Disaster Risk Reduction, Social Protection and Livelihoods Approaches Promote Features of Adaptive Capacity. Working Paper No. 319.

OCDE. 2006. *Adaptation to Climate Change: Key Terms*, Paris.

OCDE. 2009. *Adaptation au changement climatique et coopération pour le développement: document d'orientation*, Paris.

OCDE. 2010. *Agriculture et changement climatique: impacts, atténuation et adaptation*, Paris.

Padgham, J. 2009. Agricultural Development under the Changing Climate. Opportunities and Challenges for Adaptation. *The World Bank Joint Discussion Paper*, Washington, D.C.

Stern, N. 2006. *The Economics of Climate Change. The Stern Review*. Cambridge University Press.

PNUD. 2010. *Screening Tool and Guidelines to Support the Mainstreaming of Climate Change Adaptation into Development Assistance. A Stocktaking Report*, New York.

UNISDR. 2009. UNISDR Terminologie pour la prévention des risques de catastrophe. Disponible en ligne à: www.unisdr.org/we/inform/terminology



DÉFINITIONS

Les concepts et les définitions ci-dessous sont tirés du Glossaire sur le changement climatique de la FAO, des rapports d'évaluation du GIEC (GIEC, 2001, 2007a) et de publications de la BAD (2005), de l'OCDE (2006), de l'UNISDR (2009) et de la Banque mondiale (2010b).

Adaptation au changement climatique

Ajustements en réponse à la variabilité du climat et à l'évolution des conditions climatiques moyennes présentes ou futures. On distingue plusieurs types d'adaptation, notamment l'adaptation anticipée ou réactive, l'adaptation publique ou privée, et l'adaptation autonome ou planifiée.

Agriculture intelligente face au climat

Agriculture qui augmente la productivité et la résilience (adaptation) des cultures de manière durable, favorise la réduction/élimination des gaz à effet de serre (atténuation), améliore la sécurité alimentaire nationale et contribue à la réalisation des objectifs de développement d'un pays.

Capacité d'adaptation ou adaptative

Capacité d'un système de s'adapter aux changements climatiques (y compris la variabilité du climat et les phénomènes extrêmes) lui permettant de modérer les dommages potentiels, de tirer profit des opportunités ou de faire face à ses conséquences.

« Climate proofing »

Faire en sorte que les risques climatiques soient ramenés à des niveaux acceptables par des changements de longue durée et respectueux de l'environnement, viables économiquement et soutenables socialement, mis en place pendant une ou plusieurs phases du cycle de projet.

Gestion des risques de catastrophe (GRC)

Ce terme comprend mais va au-delà du terme plus général de «réduction des risques» pour y apporter une perspective managériale qui associe la prévention, l'atténuation et la préparation à des interventions.

Intégration

Incorporation des objectifs, des stratégies, des politiques, des mesures ou des activités d'adaptation de telle sorte qu'ils font partie des politiques, des processus et du budget en matière de développement national ou régional, à tous les niveaux et stades. Le terme décrit également le processus d'incorporation de l'adaptation au changement climatique à l'aide au développement. Le terme est souvent associé au processus d'analyse des possibles impacts du changement climatique lors de la prise de décisions en matière d'investissement ou d'aide au développement.

Mauvaise adaptation ou maladaptation

Tout changement dans les systèmes humains ou naturels qui, par mégarde, augmente la vulnérabilité aux stimuli climatiques; une adaptation qui augmente la vulnérabilité au lieu de la diminuer.

Mesure d'atténuation

Intervention pour réduire les émissions ou pour renforcer les puits naturels des gaz à effet de serre. Dans la réduction des risques de catastrophe (UNISDR, 2009), «l'atténuation» est définie comme la réduction ou la limitation de l'impact négatif des aléas et des catastrophes.

Réduction des risques de catastrophe (RRC)

Cadre conceptuel englobant les éléments qui entrent en ligne de compte dans la minimisation de la vulnérabilité et des risques de catastrophe au sein de la société en général, afin d'éviter (prévention) ou de limiter (atténuation et préparation) l'impact négatif des aléas, cela dans le contexte général du développement durable.

Résilience

Capacité d'un système social ou écologique d'absorber des perturbations tout en conservant sa structure de base et ses modes de fonctionnement, la capacité de s'organiser et la capacité de s'adapter au stress et aux changements.

Vulnérabilité

Mesure dans laquelle un système ou une société est sensible – ou incapable de faire face – aux effets défavorables des changements climatiques, y compris la variabilité du climat et les phénomènes extrêmes. La vulnérabilité est fonction de la nature, de l'ampleur et du rythme de l'évolution et de la variation du climat à laquelle le système considéré est exposé, de la sensibilité de ce système et de sa capacité d'adaptation.

ANNEXE 1. APERÇU PAR RÉGION DES IMPACTS ATTENDUS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'AGRICULTURE, LES FORÊTS ET LA PÊCHE

	Agriculture	Forêts	Pêche et aquaculture
Asie et Pacifique	<ul style="list-style-type: none"> La disponibilité en eau potable en Asie centrale, du Sud, de l'Est et du Sud-Est est susceptible de baisser. L'augmentation des températures portera à une augmentation considérable de la demande d'eau d'irrigation pour soutenir la productivité dans les zones arides ou semi-arides d'Asie et en Asie du Sud-Est. La disponibilité de terres aptes à l'agriculture devrait augmenter en Asie centrale et de l'Est mais baisser dans d'autres zones, notamment en Asie du Sud. Les rendements des cultures pourraient augmenter en Asie de l'Est et du Sud-Est mais pourraient baisser en Asie centrale et du Sud, même en tenant compte des effets fertilisants du CO₂. Les zones agricoles seront probablement repoussées vers le nord. Les contraintes thermiques et la faible disponibilité de pâturages, pourraient limiter l'expansion du bétail. 	<ul style="list-style-type: none"> Le changement climatique affectera l'expansion des forêts et la migration; la biodiversité sera menacée par l'utilisation des terres, le changement du couvert forestier et les pressions démographiques dans la plupart des pays d'Asie. En Asie du Nord, la superficie des forêts boréales est susceptible de croître et leur limite d'être repoussée vers le nord. La fréquence et l'étendue des feux de forêt, ainsi que le risque d'apparition d'espèces envahissantes, de ravageurs et de maladies sont susceptibles d'augmenter. Les pays du Pacifique devront affronter une augmentation de l'incidence, de l'intensité et de l'impact des phénomènes climatiques extrêmes (inondations côtières, ondes de tempête, érosion et autres aléas côtiers, inondations graves, perte de forêts de mangroves, cyclones, invasion accrue d'espèces non indigènes). 	<ul style="list-style-type: none"> L'intrusion d'eau de mer pourrait agrandir les zones poissonneuses en eaux saumâtres mais les inondations côtières risquent d'avoir de graves conséquences sur l'industrie aquacole et les infrastructures, surtout dans les grands deltas très peuplés. La plus grande fréquence du phénomène El Niño pourrait provoquer une diminution générale de la production halieutique des eaux côtières de l'Asie de l'Est, du Sud et du Sud-Est. L'augmentation des températures pourrait rendre la mer d'Oman plus productive. Les petits États insulaires en développement (PEID), très dépendants de la pêche et très exposés aux changements, souffriront probablement le plus.
Europe et Asie centrale	<ul style="list-style-type: none"> Les pays des régions plus tempérées et polaires pourraient bénéficier des impacts du CC. Les pays aux latitudes moyennes commenceront par bénéficier des impacts du CC puis par en subir les effets négatifs si les températures augmentent de plus de 2,5°C. L'augmentation des températures associée à l'augmentation des concentrations de CO₂ se traduira par un développement agricole légèrement positif en Europe du Sud-est, tandis que la Méditerranée et le sud-ouest des Balkans souffriront de ces changements. L'Asie centrale, qui dépend de l'irrigation et présente des variations interannuelles des rendements, pourrait subir des phénomènes climatiques extrêmes et voir baisser sa disponibilité d'eau. Les bovins et le petit bétail pourraient souffrir des contraintes thermiques croissantes et de la propagation des maladies. 	<ul style="list-style-type: none"> En Europe du Nord, les peuplements d'essences indigènes seront repoussés vers le nord et enregistreront une augmentation de la croissance végétale. En Méditerranée, les écosystèmes forestiers ou les essences individuelles commenceront à reculer. La structure des essences changera, par ex. les arbustes pourraient prendre un ascendant sur les arbres en Europe du Sud. 	<ul style="list-style-type: none"> La distribution des espèces d'eaux chaudes progressera vers le nord, avec des extinctions locales aux frontières naturelles. L'augmentation des températures hivernales pourra se traduire par une croissance accrue des espèces, mais aussi par une multiplication des risques de maladies. La productivité du milieu marin devrait augmenter dans les zones tempérées.

Proche-Orient	<ul style="list-style-type: none"> • Les rendements de maïs en Afrique du Nord seront les premiers à souffrir de l'augmentation des températures, suivis par l'Asie occidentale et le Moyen-Orient. • La disponibilité en eau diminuera dans une grande partie de la région, mais elle pourrait augmenter légèrement dans quelques régions (la plupart du Soudan, la Somalie et le sud de l'Égypte). • L'augmentation des températures pourrait se traduire par un accroissement de la productivité des pâturages dans les moyennes latitudes, avec une hausse de la production animale. • Le bétail bénéficiera d'hivers plus chauds tandis que les contraintes thermiques accrues pourraient avoir des effets négatifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le tarissement des sols pourrait provoquer le dépérissement des plus importantes essences forestières, augmenter les risques d'incendies et modifier les modèles de propagation des principaux ravageurs et maladies de la région. • Les graves pénuries d'eau, dues à la diminution des précipitations estivales en Asie occidentale, auront des conséquences sur la croissance des forêts. • Quelques pays possèdent déjà une expérience de boisement en canalisant l'eau pour irriguer les zones périurbaines, ce qui freinera les effets négatifs du changement climatique. 	<ul style="list-style-type: none"> • De nombreux bassins de la région souffrent déjà d'un manque d'eau (Méditerranée, Proche-Orient) et la disponibilité nette de ressources en eau baissera vraisemblablement. • La Méditerranée enregistrera une évolution des populations de poissons, de leur renouvellement des interactions trophiques et des modèles migratoires des populations de poissons.
Afrique	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'années extrêmement sèches ou humides devrait augmenter en Afrique sub-saharienne au cours de ce siècle. • La région méditerranéenne et une bonne partie de l'Afrique australe devraient souffrir du dessèchement. • Les précipitations pourraient augmenter en Afrique occidentale et orientale. • Quelques régions, comme les terres hautes d'Éthiopie, pourraient bénéficier d'une saison de végétation plus longue. • La dégradation des terres de parcours et la plus grande fréquence des sécheresses pourraient provoquer une diminution de la qualité et de la productivité des pâturages, notamment dans le Sahel et en Afrique australe. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les forêts de mangroves protégeront les zones côtières des tempêtes et des inondations, et les forêts en général régleront les flux d'eau et diminueront les crues. • Dans les forêts, le changement climatique aura aussi des impacts sur la faune sauvage, sur le gibier et sur la production forestière non ligneuse, qui sont importants pour la sécurité alimentaire de nombreuses régions africaines. • La disponibilité en eau aura plus de conséquences sur la croissance des forêts africaines que l'augmentation des températures. • En général, les forêts africaines seront confrontées au déboisement, à la dégradation, aux feux de forêt et à d'autres changements importants, par ex. dans les écosystèmes de montagne. 	<ul style="list-style-type: none"> • La montée du niveau des océans menacera les terres côtières, les lagunes et les écosystèmes de mangroves, surtout sur les côtes d'Afrique orientale et occidentale. • Les changements dans les écosystèmes côtiers et les deltas, comme la destruction des récifs coralliens, auront des conséquences directes sur la productivité des stocks de poisson. • La productivité des lacs d'Afrique de l'Est pourrait décliner. • L'augmentation des températures en soit ne devrait pas avoir de conséquences pour l'aquaculture en étang des régions tropicales, mais la disponibilité en eau pourrait constituer un problème.
Amérique latine et Caraïbes	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les zones tempérées, comme le sud-est de l'Amérique du sud, les rendements de certaines cultures (soja, blé) pourraient augmenter. • Les contraintes thermiques accrues et les sols plus secs pourraient causer une baisse de la productivité dans les régions tropicales et sous-tropicales. • Dans les régions arides, comme le Chili central et du Nord ou le Nord-est du Brésil, la salinisation et la désertification des terres agricoles pourraient s'accroître. • L'agriculture pluviale dans les régions semi-arides sera confrontée à des risques accrus de pertes. • Dans les régions tempérées, la productivité des pâturages pourrait augmenter au profit de la production animale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les forêts tropicales seront probablement plus affectées par l'évolution des disponibilités en d'eau pour la fertilisation au CO2 des sols que par le changement des températures. • L'est de l'Amazonie aura tendance à se "savaniser". • Il existe un risque élevé de recul de la forêt pour l'Amérique centrale et l'Amazonie, d'incendies plus fréquents en Amazonie, de plus de ruissellement dans le nord-ouest de l'Amérique du Sud, et de moins de ruissellement en Amérique centrale. • Les forêts de mangroves seront vraisemblablement menacées dans de nombreuses régions des Caraïbes, d'Amérique centrale et du Sud. 	<ul style="list-style-type: none"> • La plus grande fréquence des tempêtes, des ouragans et des cyclones aura des répercussions sur l'aquaculture et la pêche des communautés côtières surtout dans la région des Caraïbes. • La disponibilité en eau utilisée dans certaines technologies de production aquacole pourrait être affectée par le recul des glaciers dans quelques régions des Andes. • La distribution de certaines espèces de poissons dans les mers tropicales et sous-tropicales pourrait descendre vers le sud. • La production de base dans la région tropicale du Pacifique pourrait baisser à cause d'une stratification accrue des océans et d'une diminution des nutriments.

Tiré de GIEC, 2007b.

ANNEXE 2. EXEMPLES D'INTERVENTIONS D'ADAPTATION EN COURS MENÉES PAR LA FAO

Le tableau suivant explique les différents types d'interventions d'adaptation au changement climatique menées par la FAO. Quelques initiatives sont des projets d'adaptation autonomes, d'autres comportent des éléments d'adaptation ou sont axés sur l'augmentation de la productivité et l'agriculture intelligente face au climat. Les exemples portent sur des travaux normatifs et des projets pilote ou des projets concrets sur le terrain.

Objectifs prioritaires	Interventions d'adaptation	Exemples d'activités de la FAO concernant l'adaptation
Données et connaissances nécessaires à l'évaluation des impacts et des vulnérabilités et à l'adaptation	Évaluation et suivi des impacts	<ul style="list-style-type: none"> • CLIMAFRICA: prévisions des changements climatiques en Afrique subsaharienne, impacts et interventions d'adaptation • FAO MOSAICC: système de modélisation pour évaluer l'impact du changement climatique sur l'agriculture • SMIAR: Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture • Nile Delta: suivi des impacts de la montée du niveau des océans sur l'eau souterraine et l'agriculture dans le Delta du Nil
	Évaluation de la vulnérabilité	<ul style="list-style-type: none"> • SICIIV: Systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité • Projet pilote au Nicaragua pour l'analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire sous l'effet du changement climatique • Élaboration d'indicateurs de vulnérabilité pour la pêche et l'aquaculture
	Orientations, méthodes et outils de gestion des données et des informations	<ul style="list-style-type: none"> • TECA: base de données des technologies sur l'agriculture • WOCAT: Base de données mondiale sur les approches et les technologies de conservation.
	Capacités d'évaluation des impacts et de la vulnérabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Module de formation sur l'analyse des systèmes de gestion des risques de catastrophe
	Communication et accès à l'information	<ul style="list-style-type: none"> • YUNGA: réseau de sensibilisation assurant la participation des enfants et des jeunes aux travaux des Nations Unies sur le changement climatique • Renforcement des capacités de communication pour le développement visant la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique • CA-CoP-L: Communauté de pratiques pour l'agriculture de conservation, plateforme de communication
	Compte-rendu et diffusion des expériences	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de documents et de directives techniques sur les méthodes, les mécanismes et les bonnes pratiques d'adaptation dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture • Projet pilote en Inde sur la formulation de stratégies sexospécifiques pour l'adaptation au changement climatique

Gestion durable et intelligente sur le plan climatique des sols, des eaux et de la biodiversité	Suivi des tendances	<ul style="list-style-type: none"> • Aquastat: système d'information sur l'eau et l'agriculture • Évaluations agroécologiques mondiales pour l'agriculture au XXIème siècle • Établissement de bases de données et de cartes sur les ressources en eau et en sols et les systèmes d'allocation des terres • LADA: programme d'évaluation de la dégradation des terres dans les zones arides • CRGAA: Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, qui a pour but d'étudier les impacts du changement climatique sur les ressources génétiques et leur rôle dans l'adaptation • Projet pour l'élaboration d'indicateurs et d'outils de modélisation, et de la cartographie des impacts du CC sur l'agro-biodiversité du bétail
	Gestion adaptative des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Plans d'action pour la gestion des bassins versants et la gestion communautaire des ressources naturelles • AquaCrop: logiciel pour la simulation de la réponse des cultures à la disponibilité d'eau • Projet de gestion intégrée des bassins versants visant à accroître la résilience de sécurité alimentaire face au climat au Cambodge • Projet de gestion intégrée des ressources naturelles du massif du Fouta Djallon en Afrique occidentale • Programmes en faveur d'une agriculture de conservation comme les programmes lancés et coordonnés par le Groupe de travail sur l'agriculture de conservation en Afrique australe
	Conservation et intégration des politiques sur la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, 2010 • Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures, pour la dotation de banques mondiales de semences • Partenariat, avec le FEM et le PNUE sur les indicateurs de la biodiversité
	Outils et mesures d'incitations pour la gestion durable des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement de directives/recommandations volontaires sur les régimes fonciers • Études sur les modalités de paiement des services environnementaux dans des pays pilotes • Lignes directrices pour la mise en œuvre d'une approche de l'écosystème dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture

Technologies, pratiques et méthodes aux fins de l'adaptation	Reproduction et conservation	<ul style="list-style-type: none"> Projet pour le renforcement de l'utilisation des ressources génétiques végétales en Azerbaïdjan par l'amélioration des capacités conventionnelles de sélection végétale et biotechnologie associée
	Développement et diffusion des technologies	<ul style="list-style-type: none"> Intensification et diversification de la production agricole en Afrique orientale LEAD: Initiative élevage, environnement et développement Projet pour l'amélioration des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire dans les pays vulnérables de la SADC, et appui à l'adaptation des agriculteurs à travers l'adoption d'une agriculture de conservation TECA: Technologies pour l'agriculture, groupes d'échange sur les technologies et les bonnes pratiques pour l'agriculture des petits producteurs
	Utilisation efficace des engrais	<ul style="list-style-type: none"> Préparation de directives sur l'irrigation Projet de gestion efficace de l'irrigation et de l'adaptation au changement climatique au Vietnam Programmes nationaux sur les bioénergies au Congo et en Angola
	Pratiques et technologies relatives à l'écosystème	<ul style="list-style-type: none"> Programme de gestion transfrontalière des agro-écosystèmes du bassin de la Kagera en Tanzanie Projet d'intégration des écosystèmes et d'adaptation au changement climatique dans le massif colombien Activités en cours pour une approche par l'écosystème dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture
	Communication pour l'adaptation au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> ICDD: Initiative de communication pour le développement durable, développement de stratégies de communication en faveur des pratiques et des méthodes locales d'adaptation, de RRC et d'innovation agricole au niveau mondial (Bolivie, Bangladesh, RDC et Caraïbes)
	Systèmes intégrés aliments-énergie	<ul style="list-style-type: none"> IFES projet sur les systèmes intégrés aliments-énergie Promotion de critères et indicateurs volontaires de durabilité des bioénergies (ex. Partenariat mondial sur les bioénergies)
	Diversification des moyens de subsistance et des revenus	<ul style="list-style-type: none"> RIGA: projet et base de données sur les activités rurales génératrices de revenus et la diversification des revenus Programme régional pour l'adaptation des moyens d'existence au changement climatique dans les PEID Études sur la vulnérabilité, le changement climatique et les mesures de protection sociales en milieu rural
Gestion des risques de catastrophe	Interventions de réduction des risques de catastrophe	<p>Manuel et module de formation pour l'analyse des systèmes de gestion des risques de catastrophe</p> <p>Projet d'intégration de l'adaptation au changement climatique et de la planification de la RRC pour renforcer la résilience des communautés de pêche dans les PEID</p> <p>Projet pour le renforcement des capacités de prévention et de préparation aux catastrophes et de gestion des risques dans le secteur agricole au Népal</p>
	"Reconstruire en mieux"	<p>Projet pour le renforcement de la résilience climatique et la réduction des risques de catastrophe dans l'agriculture visant à améliorer la sécurité alimentaire en Haïti</p> <p>Lignes directrices pour la réhabilitation des semences: conception de projet</p> <p>Étude sur le rôle joué par les remises d'espèces dans le développement rural au sens plus large</p>
	Intégration de la RRC	<p>Préparation de plans d'action nationaux et sous-nationaux pour la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans les Caraïbes</p>

ANNEXE 3. PRIORITÉS RÉGIONALES D'ADAPTATION IDENTIFIÉES PAR LES CONFÉRENCES RÉGIONALES ET AUTRES ORGANES DIRECTEURS RÉGIONAUX DE LA FAO

La liste ci-dessous présente les domaines d'action prioritaires aux fins de l'adaptation au changement climatique selon les régions. Ces priorités ont été établies par les Conférences régionales et les autres organes directeurs régionaux de la FAO.

PROCHE-ORIENT

- Planifier des stratégies d'adaptation au niveau national comprenant le développement de systèmes d'alerte rapide, l'établissement de cadres nationaux unifiés et le renforcement de la coordination intersectorielle.
- Améliorer les capacités techniques et institutionnelles de suivi et d'évaluation des effets du changement climatique.
- Promouvoir la coopération régionale dans les domaines de la collecte des données, de l'échange d'informations, du suivi et de l'évaluation des effets du changement climatique.
- Améliorer la capacité à accéder facilement aux ressources financières disponibles pour le changement climatique.
- Améliorer l'information et la sensibilisation du public.
- Promouvoir les meilleures pratiques d'adaptation au changement climatique à tous les échelons.

AFRIQUE

- Collaborer avec les gouvernements nationaux à la mise au point de programmes de renforcement des capacités institutionnelles et de sensibilisation portant notamment sur l'intégration des savoirs autochtones, pour aider les communautés rurales à comprendre le changement climatique et à le combattre, dans l'optique de la sécurité alimentaire.
- Examiner la possibilité de fournir un appui technique au renforcement des capacités pour simplifier les problèmes ainsi que pour appliquer des technologies efficaces, comme l'agriculture de conservation et l'utilisation de matériel génétique adapté aux conditions locales, et examiner les questions relatives à la parité hommes-femmes.
- Soutenir les technologies et les pratiques d'adaptation, comme l'intégration cultures-élevage, l'agroforesterie, la gestion des sols et des eaux, la gestion durable des terres, la gestion des bassins versants et la réduction des risques de catastrophe.
- Inclure les évaluations des impacts dans les priorités, améliorer l'accès au crédit et aux engrais agricoles, renforcer la coopération institutionnelle, constituer des réseaux sur le changement climatique et la sécurité alimentaire, développer des plans de communication exhaustifs pour

partager l'information concernant les impacts du changement climatique, l'atténuation et l'adaptation.

- Renforcer l'adaptation des ressources forestières et de la faune sauvage en reconnaissant les rôles cruciaux joués par les évaluations des impacts, des évaluations des techniques d'adaptation en place dans le domaine des forêts et de la faune sauvage, et apporter un soutien aux réseaux et forums.

ASIE ET PACIFIQUE

- Apporter un soutien aux États membres dans la formulation et la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action pour tirer parti des synergies et gérer les compromis dans les domaines de l'adaptation au changement climatique, l'atténuation, la sécurité alimentaire et le développement durable, en mettant l'accent sur l'adaptation.
- Faciliter l'intégration des questions d'adaptation au changement climatique dans la planification et la mise en œuvre en matière d'agriculture et de développement.
- Fournir des avis aux États membres, aux organisations régionales et sous-régionales, aux programmes et aux institutions chargés des questions d'adaptation au changement climatique.
- Fournir un soutien technique ciblé aux États membres et renforcer les capacités pour exécuter les activités d'adaptation dans les domaines de la gestion des cultures, du bétail, des forêts, de la pêche, de l'aquaculture, de l'eau et des sols.
- Développer et diffuser des outils et méthodes concrets et faciles à utiliser pour collecter et analyser les données ou informations sur les effets du changement climatique, surtout au niveau local, pour appuyer la planification et la prise de décision éclairée.
- Explorer les possibilités d'augmenter la résilience à travers des régimes novateurs de financement et d'assurance des risques pour répartir les risques provoqués par les changements climatiques et d'autres catastrophes naturelles.
- Faciliter la formulation d'une stratégie régionale pour l'intégration des activités d'adaptation et d'atténuation dans les secteurs de l'agriculture, et pour l'établissement de réseaux et de mécanismes de coopération régionaux, en tenant bien compte des besoins et des conditions différentes au niveau sous-régional.
- Aider les États membres à participer aux négociations et aux débats internationaux sur les changements climatiques.

EUROPE ET ASIE CENTRALE

- Évaluer et surveiller les impacts du changement climatique sur les secteurs agricoles, réaliser des évaluations de la vulnérabilité au changement climatique.
- Transmettre les informations et promouvoir l'accès équitable aux informations relatives aux effets de la variabilité du climat et du changement climatique.
- Établir un système de gestion des données sur le changement climatique.
- Renforcer les capacités institutionnelles, la coordination des interventions d'adaptation et l'accès aux ressources financières.
- Développer et conserver les cultures, les arbres, le bétail et les poissons adaptés aux conditions climatiques variables.

- Établir une interaction entre changement climatique, agriculture et développement rural.
- Associer pleinement les Ministres de l'agriculture aux travaux d'adaptation et d'atténuation, et à la préparation des rapports nationaux destinés à la CCNUCC, en incorporant des politiques liées au changement climatique dans les programmes de développement rural et agricole.
- Diffuser les politiques sur les bonnes pratiques agricoles d'adaptation aux impacts du changement climatique et de leur atténuation, fondées sur des bases scientifiques solides, pour gérer les sols et les eaux de manière durable et protéger la biodiversité.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

- Orienter les investissements publics nationaux et internationaux vers l'amélioration des capacités d'adaptation de l'agriculture.
- Améliorer la génétique des variétés traditionnelles, développer et diffuser de nouvelles variétés mieux adaptées aux changements climatiques attendus.
- Réaliser des infrastructures pour gérer la pénurie et les excès d'utilisation de l'eau (irrigation, drainage).
- Développer des régimes d'assurance pour protéger les petits producteurs des risques climatiques et des systèmes d'alerte rapide, à considérer comme des domaines d'investissement potentiels.
- Relancer la compétitivité agricole en aidant l'agriculture à s'adapter aux changements climatiques.
- Soutenir la conception et l'application d'un système et d'outils pour gérer les risques liés à la variabilité du climat et à ses impacts sur l'agriculture et les communautés rurales au niveau national et local au Chili, dans l'optique de partager les expériences et les méthodes avec d'autres pays de la région.
- Formuler, publier et diffuser les matériels techniques et de communication connexes, en les accompagnant de programmes de formation sur place.
- Collaborer à la formulation de stratégies d'atténuation et d'adaptation pour les systèmes de production animale, en réalisant des activités pilote dans la région.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
www.fao.org/climatechange
climate-change@fao.org

